SURESNES MAG

345
fév. 2023

suresnes-mag.fr

Cantines
Les enfants testent les recettes
p. 11

Parentalité
Ouverture de la Maison des familles
p. 13

Commerce
Un nouveau charcutier-traiteur en centre-ville
p. 33

Astronomie
Contempler les étoiles sur la terrasse du Fécheray
p. 39

LA CULTURE POUR TOUS

345
fév. 2023

SURESNES MAG

SOMMAIRE

© Tiphaine Lanvin

5 Edito
6 Arrêt sur image
8 Chroniques en images

... AGIR

11 • Les ambassadeurs du goût
12 • Budget participatif : saison 3
13 • Création de la Maison des familles
15 • Balades urbaines : une concertation qui marche bien
18 • Transition écologique

... DOSSIER

20 La culture à Suresnes

... VIVRE

29 • Stelo formation
30 • Michel Delhorbe : souvenirs de la Cité-jardins
31 • L'association Bout'Choux
33 • Maison Michaut s'installe en centre-ville

... DECOUVRIR

34 • **Histoires suresnoises :** Et le mont Valérien se fortifia
37 • La Science se livre
39 • Au Théâtre de Suresnes Jean Vilar
40 • Agenda Sortir

42 Suresnes pratique
45 Paroles politiques

06 Arret sur image

© Benoît Moyen

33 Maison Michaut

© Romain de Sigalas

34 Histoires suresnoises

© MUS

CE MAGAZINE EST EDITE PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT®

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication
Guillaume Boudy

Adjointe au maire deleguee a la Communication
Isabelle de Crécy

Directrice de la Communication
Julie Hétroy

Redactrice en chef
Céline Gazagne

Redaction
Marina Bellot, Matthieu Frachon, Stéphane Legras, Thierry Wagner

Conception graphique
Direction de la communication

Images Romain de Sigalas, Mathilde Gardel, Tiphaine Lanvin, Carole Martin, Benoît Moyen, 123RF, Archives municipales, Ville de Suresnes, Théâtre de Suresnes Jean Vilar, Marine Volpi

Couverture : 123RF

Impression Imprimerie Morault
03 44 30 51 00

Dépôt légal 1er trimestre 2023

Regie publicitaire
contact@cithea.com

Mise en page
Cithéa.

Vous pouvez retrouver Suresnes mag sur smartphones, tablettes et ordinateurs grâce à **suresnes-mag.fr** Il est aussi téléchargeable sur **suresnes.fr**

Soutien inconditionnel à la Culture

© Thierry Jadot

Votre maire
Guillaume Boudy

Dans son Hommage à la Grèce, André Malraux affirme : *« La Culture ne s'hérite pas, elle se conquiert. »* J'ajouterais aussi, qu'elle se défend.

Bien que constituée d'un vaste et profond héritage des civilisations passées et des interactions des peuples, enrichie d'une constante création, la Culture n'est en effet pas naturellement transmise : y accéder suppose une initiation, une éducation, un accompagnement. Et cet accès peut être rendu difficile par l'éloignement des lieux de culture, l'absence de guide ou l'intimidation sociale qui fait penser à certains d'entre nous que ce n'est pas pour eux …

C'est donc bien une conquête et à Suresnes nous menons, depuis longtemps, ce combat de l'accès de tous à la Culture, à travers la multiplicité et la qualité des offres et des lieux culturels : médiathèques, théâtre, cinéma, école d'arts plastiques, conservatoire, soutien aux nombreuses associations et politique ambitieuse d'éducation artistique et culturelle à l'école…

Le soutien puissant à l'offre et à la pratique culturelles n'est pas une option au moment où ressurgissent de par le monde de nouvelles formes de barbarie. La Culture est le remède contre le repli sur soi, la peur ou le mépris de l'autre. La Culture, c'est le lieu de la rencontre, de l'échange, de la découverte, de la communion et de l'émerveillement devant la création humaine. C'est ce que nous expérimentons devant une œuvre d'art, un monument historique, pendant un concert. C'est aussi être et partager ensemble.

> « La Culture c'est le lieu de la rencontre, de l'échange, de la découverte, de la communion et de l'émerveillement devant la création humaine. »

Si la Culture se conquiert, elle doit également être défendue face à des offres de loisirs puissamment concurrentes, portées par le tsunami numérique et une stratégie de la facilité, de l'accès immédiat et sans effort à des contenus souvent addictifs. Il y a là un enjeu majeur d'éducation à la maîtrise de ces nouveaux contenus, de leurs bénéfices et de leurs dangers.

Ce défi de civilisation, nous voulons le relever à Suresnes avec vous et avec les acteurs culturels.

Un air d’opéra souffle sur La Chesnaye

Le vent du large semble vouloir porter la voix de la chanteuse, l’une des cinq solistes du chœur Unikanti, issus de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, venus présenter un récital lyrique à l’Ehpad La Chesnaye le 19 janvier. Bizet, Mozart, Britten, pour un « opéra Vermeil » d’1h15 sous la direction de Gaël Darchen. « Prends garde à toi, des cheveux d’argent te regardent ! »

Photo Benoît Moyen

Fête d'ouverture de **Suresnes cités danse**

Vendredi 6 janvier

Le spectacle s'est terminé par une standing ovation et des déhanchés d'un public conquis. *Portrait*, la chorégraphie de Mehdi Kerkouche, a fait l'ouverture de la 31e édition du Festival Suresnes cités danse au Théâtre de Suresnes Jean Vilar. Le nouveau directeur du Centre chorégraphique national de Créteil et ses danseurs ont été notamment félicités par Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, Isabelle de Crécy, présidente du Conseil d'administration de la SEM Théâtre de Suresnes Jean Vilar et adjointe déléguée à la Communication, Carolyn Occelli, directrice du théâtre et de nombreux autres élus. La salle, pleine à craquer, a aussi chaleureusement applaudi Olivier Meyer, le créateur du Festival.

© Julien Benhamou

Portes ouvertes **au collège Henri Sellier**

Samedi 14 janvier

Expositions, ateliers ludiques, chant choral, concert, démonstration d'impression 3D, émission de la web TV en direct ou encore présentation des différents enseignements et du fonctionnement du collège. De nombreux jeunes Suresnois et leurs parents se sont retrouvés dans l'établissement de la Cité-jardins afin de se faire une idée de leur futur. Ils ont aussi pu rencontrer et échanger avec des professeurs, des membres de l'équipe pédagogique, d'autres élèves et les représentants des parents d'élèves.

© Ville de Suresnes

© Benoît Moyen

Un opéra au cœur **de la résidence La Chesnaye**

Jeudi 19 janvier

Dans le cadre des « Opéras Vermeil » à destination des personnes âgées, le chœur Unikanti de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, a chanté *Opéra Opérette*. Cinq solistes et un pianiste, sous la direction musicale de Gaël Darchen, ont enchanté plus de 100 seniors, résidents de La Chesnaye mais aussi des différentes résidences seniors présentes dans la ville (Orpéa, Terres de Seine, foyers Caron et Locarno) ainsi que des Suresnois invités.

© Mathilde Gardel

5e festival du film musical : **le public au rendez-vous**

Mercredi 25 janvier

La 5e édition du Festival du film musical programmant 21 films rares et films grand public du 24 au 29 janvier a été lancée par Guillaume Boudy au cinéma Le Capitole, et en musique avec l'ensemble de clarinettes du conservatoire de Suresnes. Parmi les nouveautés de cette année : un ciné-quiz accessible à tous et un programme de courts métrages musicaux mettant en lumière la jeune génération de cinéastes.

Vœux du Maire **sur les marchés**

Samedi 14 et dimanche 15 janvier

Le Maire, Guillaume Boudy, accompagné de son équipe municipale est allé à la rencontre des Suresnois et des commerçants forains au marché Zola puis au marché Caron. Il leur a présenté ses vœux pour l'année 2023. Ces moments conviviaux ont été l'occasion de nombreux échanges avec les habitants.

© Tiphaine Lanvin

Vœux aux seniors

Mercredi 18 janvier

Un peu de musette, des tubes, de la danse en ligne ou encore un petit coup d'Aznavour toujours efficace… Près de 250 seniors s'étaient mis sur leur 31 et ont rejoint la piste du centre sportif du Belvédère pour un goûter dansant de début d'année. En ouverture, le Maire, Guillaume Boudy, leur a présenté ses vœux pour 2023 en compagnie de plusieurs élus parmi lesquels Florence de Septenville, adjointe au Maire déléguée aux Seniors et Louis-Michel Bonne, adjoint au Maire délégué à l'Evénementiel.

© Benoît Moyen

Jeunes ambassadeurs du goût

Dix membres du Conseil communal de la jeunesse testent les nouveaux plats de la restauration scolaire de la Ville avant qu'ils ne soient proposés dans les cantines. Une parole prise en compte puisque des recettes ont déjà été modifiées.

TEXTE : **Stephane Legras** PHOTOS : **Mathilde Gardel**

« *J'adore la sauce* », assure Raphaël. « *Elle est un peu salée ?* », tempère Victor. « *Et elle pique un peu* », glisse son voisin. « *Nous y avons ajouté un peu de moutarde* », dévoile Claude Congé, chef de cuisine de la cuisine centrale de la Ville*. Le 18 janvier, et comme quatre mercredis de novembre à mai, les dix ambassadeurs du goût du Conseil communal de la jeunesse (CCJ), élèves de CM2, se font jurés. « *Nous leur faisons tester des plats que nous envisageons de proposer aux écoliers qui déjeunent dans nos cantines,* complète Claude. *Aujourd'hui il s'agit de champignons avec une sauce au fromage blanc et de trois gâteaux.* » Pédagogue, il s'adapte à son jeune public qui ne manque pas de sérieux. Stylo dans une main, fourchette dans l'autre, ils goûtent, jaugent les saveurs, l'aspect et le fumet des plats, leur texture également. Les ambassadeurs du goût consignent ensuite leur verdict dans une fiche détaillée. Une fiche prise en compte par Claude et son équipe. « *Lors de la précédente séance, les lasagnes aux légumes n'avaient pas eu le succès escompté. Nous avons déjà modifié la recette. Leur avis est très précieux car jusqu'à présent nous n'avions pas de retour,* confirme-t-il. *Nous les interrogeons également sur les portions. Nous les sensibilisons aussi aux questions de coûts. Le but est que les écoliers mangent ce qui leur est servi.* » Alors quel meilleur moyen d'y parvenir que de leur demander leur avis. C'est la mission des ambassadeurs.

Poire ou banane ?

Pour la dégustation du jour, il est accompagné de Mireille Kanor, du secteur chaud de la cuisine centrale. « *Il est à quoi ce gâteau ?* », questionne-telle. « *A la poire !* » Perdu, il s'agit de banane. L'ambiance est donc tout aussi détendue que sérieuse. Ainsi, comme leur rappelle Julie Robert, qui encadre le CCJ, les jeunes panélistes ne doivent pas se contenter de « *dire j'aime ou j'aime pas, mais de justifier pourquoi* ». Quant à Claude et Mireille, pédagogie toujours, ils expliquent par exemple que l'amertume du gâteau au chocolat – gros succès par ailleurs – est apportée par le cacao. Pour sa part, elle reconnaît dans un sourire que « *des champignons ou des lasagnes à 10h du matin, cela fait un peu petit déjeuner à l'anglaise. Mais c'est ça être professionnel !* » Et cela n'a pas l'air de chagriner plus que cela nos ambassadeurs. A part peut être Eliott, qui n'a « *jamais été fan des champignons* ». Mais s'acquitte de sa tâche. Professionnel.

**Depuis 2018, la ville de Suresnes est engagée dans la démarche Mon restau responsable qui vise à offrir une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement en restauration collective.*

« C'est motivant de contribuer à améliorer les plats de la cantine. »

Elya

« Nous abordons les sens, c'est intéressant. J'ai appris à mieux faire la différence entre l'amer et le sucré. »

Zacharie

« On fait ça aussi pour nos copains. Même si les plats de la cantine sont déjà bons, on n'aime pas tout. »

Eliott

Vous avez eu 18 ans en 2022 ? La Ville pense à vous

Vous avez eu 18 ans en 2022 ? Cette annonce est pour vous. La ville de Suresnes offre à tous les Suresnois qui ont eu 18 ans en 2022 un tote bag « garni ».
A l'intérieur, plein d'informations sur tout ce qui peut vous intéresser à Suresnes et des petits cadeaux !
En prime vous pourrez vous inscrire à un tirage au sort pour tenter de gagner une paire de sneakers de collection !

Comment récupérer votre tote bag : rendez-vous du 20 février au 20 mars dans les accueils jeunes suivants (avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile) :

- Espace Jeunes centre-ville, 6 allée des Maraîchers
- SIJ centre-ville, 6 allée des Maraîchers
- SIJ Payret, 13 Rue Maurice Payret Dortail (fermé pendant les vacances)

Toutes les dates et les horaires d'ouverture des accueils jeunes

Thérèse et Jean-Pierre, animateurs de l'atelier d'écriture.

©Ville de Suresnes

Maison des aidants : découvrez l'atelier d'écriture

Thérèse et Jean-Pierre ont tous les deux connu la Maison des aidants en tant qu'aidants. Aujourd'hui ce sont eux qui animent en duo l'atelier d'écriture. Le principe est simple : les participants notent sur un papier une proposition d'un thème sur lequel ils souhaitent s'exprimer. Le thème du jour est ainsi pioché parmi les autres. Ici, on ne vise pas la performance : *« Ce n'est pas un atelier littéraire,* précise Thérèse, *nous sommes là pour partager, s'exprimer, être ensemble. » « Et s'amuser parfois aussi ! »*, renchérit Jean-Pierre. *« Etre aidant c'est une course de fond,* commente Thérèse, *pour éviter d'être essoufflé, il faut faire des pauses. Les ateliers de la Maison des aidants sont des pauses. »*

➜ Atelier d'écriture à la Maison des aidants
Prochains rendez-vous : 15 février, 1er et 15 mars.
Tous les ateliers sont accessibles sur inscription avec une adhésion annuelle de 15 euros
➜ Centre médical municipal Raymond Burgos, 12 rue Carnot, tél. 01 41 18 16 83

Adoptons les gestes qui sauvent

Un proche qui fait un malaise, une brûlure, un saignement… Dans certaines situations, il peut s'avérer utile et salutaire de savoir réagir en attendant l'arrivée des secours. Initiez-vous aux gestes qui sauvent avec la ville de Suresnes et la Croix-Rouge à l'occasion d'une journée de formation le samedi 18 février à la salle des fêtes de Suresnes. Il s'agit d'un ensemble de connaissances et de techniques permettant à un citoyen d'apporter les premiers secours dans une situation d'urgence. L'objectif n'est pas de prendre la place des pompiers, mais d'assurer le nécessaire en attendant leur arrivée, 13 minutes en moyenne. Vous avez la possibilité de venir en famille. Des groupes pour enfant (à partir de 3 ans) sont ouverts (présence d'un adulte obligatoire).

➜ Samedi 18 février de 9h à 17h à la salle des fêtes (durée de la formation : 1h).
Gratuit, inscription obligatoire sur suresnes.fr/gestes-qui-sauvent-inscriptions-aux-ateliers/ ou par téléphone au 01 41 18 38 21
➜ L'inscription se fait uniquement pour une personne (1 personne = 1 inscription, 2 personnes = 2 inscriptions, etc.)
➜ Si vous avez des besoins particuliers pour participer à la formation, téléphonez au 01 41 18 38 21.

© 123RF

La Maison des familles : sur les chemins de la parentalité

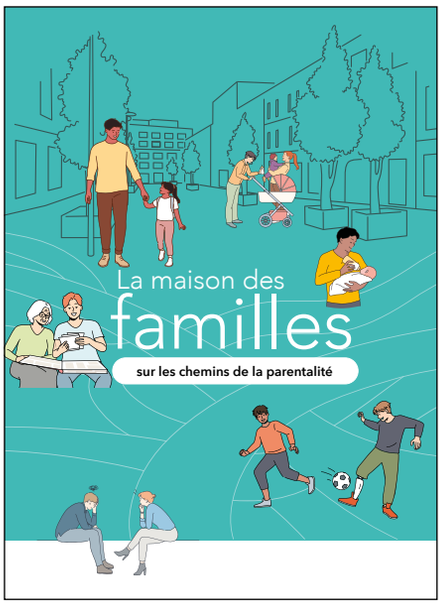

C'est l'un des axes forts du contrat de mandat de la municipalité : renforcer la politique familiale. Celle-ci passe par l'accentuation de l'accompagnement à la parentalité, en proposant des actions ou des informations dès la naissance. En 2023, cet engagement se concrétise par plusieurs nouveautés.

La Maison des familles Elle a vocation à regrouper la politique familiale de la ville. Composée de deux lieux ressources, espaces de rencontre, d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation permettant de répondre aux questionnements des parents quel que soit l'âge de l'enfant, et la composition des familles. Au sein de ces deux structures, vous pourrez être accompagnés sur de nombreuses questions : la préparation de l'arrivée de votre enfant, les 6 premiers mois de vie, la petite enfance et l'enfance, la pré-adolescence et l'adolescence, la scolarité et les événements de la vie (séparation, annonce d'un handicap, violence intrafamiliale…). La Maison des familles organisera également des événements dans les lieux de vie des familles (écoles, collèges, maisons de quartier…). Que ce soit pour participer à un atelier (atelier parents enfants, entretien, café des parents…) ou venir échanger librement, les équipes vous accueillent tout au long de la semaine.

■ Le Cocon

Anciennement Espace des parents, il accompagne principalement les futurs et nouveaux parents. Il est situé au sein de la Cité-jardins.

➜ Le Cocon, quartier Cité-jardins,
1 avenue d'Estournelles de Constant. Tél. 01 41 38 94 70

■ Le Trait d'union

Nouvelle structure de la Maison des familles, elle a ouvert le 1er février. Ellel accompagne également les parents d'adolescents et également ceux d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers. Le Trait d'union se situe dans le quartier Liberté. Le Trait d'union est ouvert toute la semaine et propose :

Les lundis et jeudis de 8h30 à 10h : « L'aparté ». Avant de partir travailler, après avoir accompagné les enfants à l'école, entre deux rendez-vous, l'équipe invite les parents à venir échanger autour d'un café ou d'un thé, pour partager leurs préoccupations au quotidien.

Les mardis et samedis de 9h30 à 12h : « La Perluette ». Il s'agit d'un lieu d'accueil enfants parents, qui propose un espace ludique, convivial et libre d'accès pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

A partir du 8 février, les mercredis de 14h à 17h30, l'équipe invite également les parents à venir les rencontrer et découvrir le lieu.

➜ Le Trait d'union, quartier Liberté,
1 rue Louis-René Nougier.
Tél. 01 41 18 16 80

➜ Informations auprès des médiathèques :
01 41 18 16 69 (médiathèque)
et 01 41 18 37 94 (médiathèque de la Poterie)
ou par mail : mediatheque@ville-suresnes.fr.

Dyslexie : les médiathèques proposent un fonds spécifique

Les médiathèques de Suresnes proposent un fonds jeunesse adapté destiné aux personnes diagnostiquées dyslexiques, constitué majoritairement de premières lectures mais également de romans jeunes et ados et de documentaires facilement identifiables grâce au logo DYS. Ces livres offrent un meilleur confort de lecture, une adaptation sur la forme mais également sur le fond. Les phrases sont courtes, la police de caractère grossie et adaptée, les espaces entre les mots sont plus importants.

L'association européenne de dyslexie estime qu'environ 7 % de la population souffre de dyslexie. Elle se manifeste par un trouble de l'apprentissage de la lecture, avec des difficultés à identifier les lettres, les syllabes et les mots. La lecture de livres non adaptés peut s'avérer fatigante pour le lecteur.

150 000 euros pour vos projets

Vous avez jusqu'au 19 février pour participer à la saison 3 du budget participatif et partager vos idées.

La troisième saison du budget participatif de Suresnes a été lancée le 16 janvier et déjà plus de 60 idées* ont été déposées sur la plateforme jeparticipe.suresnes.fr ou via les bulletins remis dans 30 boîtes à idées à disposition en différents endroits de la ville. A titre individuel ou collectif, quel que soit son âge, il est possible de proposer un ou même plusieurs projets. Condition : satisfaire à l'intérêt général, concerner tout ou partie du territoire suresnois et ne pas excéder un budget de 150 000 euros pour la mise en place du projet. Les Suresnois ne manquent pas d'idées, comme l'ont prouvé les deux premières éditions du budget participatif en 2021 et 2022. En matière de cadre de vie, de transition écologique, de lien social, d'accompagnement des seniors, de handicap, de culture et sport, de solidarité, de santé, d'animation et de loisirs, de transports, les bonnes idées fusent. Les Suresnois votent ensuite pour leurs projets préférés, puis les services de la Ville les mettent en œuvre.

**au moment où nous imprimons ce numéro de Suresnes mag*

Les étapes du budget participatif

Appel à idées	Analyse	Vote	Résultat
16 janvier > 19 février	20 février > 3 mai	9 mai > 11 juin	3 > 6 juillet

➜ Vous vivez à Suresnes ? Vous travaillez à Suresnes ?
Déposez vos idées jusqu'au 19 février 2023. Plus d'information : jeparticipe.suresnes.fr

Aidez-vous les uns les autres !

Accompagnement des enfants, annonces des associations, propositions de bénévolat, bricolage, covoiturage, garde d'animaux domestiques, informatique et numérique, musique, culture, objets perdus ou trouvés, prêt, échange, don, soutien scolaire, sport, jeux… Place aux échanges et à l'entraide sur jeparticipe.suresnes.fr !

Après une consultation en ligne à l'automne 2022 auprès des Suresnois et des associations, la Ville de Suresnes a lancé en décembre un espace participatif d'échange et d'entraide qui permet à l'ensemble des Suresnois, particuliers, associations, de partager leurs besoins, de proposer et d'échanger des services à l'échelle de la ville ou d'un quartier, renforçant ce « côté village » tant apprécié de ses habitants. La plateforme accueille des recherches ou propositions de services entre particuliers autant que des annonces de recherches de bénévoles et de missions proposées par les associations.

➜ Les premières contributions ne se sont pas fait attendre. La Courte échelle (soutien scolaire), la Marine nationale, Le Secours catholique, Lire et faire lire, Oser 92 (accompagnement à la recherche d'emploi) et des particuliers ont déjà adopté la plateforme.

➜ https://jeparticipe.suresnes.fr/project/services-entre-habitants

Réaménagement du centre-ville : des balades urbaines qui marchent bien

Trois itinéraires étaient proposés en décembre et janvier pour des balades urbaines permettant aux Suresnois de noter *in situ* leurs observations et leurs idées dans le cadre du projet de réaménagement du centre-ville historique.

© Tiphaine Lanvin

Balade de nuit au départ de la salle des fêtes, 18 h à 20 h, où l'on voit la ville autrement

© Ville de Suresnes

Un mercredi après-midi, au départ de la médiathèque

© Tiphaine Lanvin

Samedi matin, jour de marché

Depuis la première réunion publique à la salle des fêtes en octobre dernier, le projet de réaménagement du centre-ville historique de Suresnes fait l'objet d'échanges avec les Suresnois dans la continuité de la démarche Construire Suresnes ensemble. Trois balades urbaines, ouvertes à tous, ont été organisées en décembre et janvier sur trois itinéraires et moments différents pour permettre à tout un chacun de pouvoir y participer. Chaque balade a rassemblé une trentaine de participants qui, après un accueil par Isabelle de Crécy, adjointe au Maire déléguée à la Démocratie participative, Fabrice Bulteau, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et Bruno Jacon, conseiller municipal et président du Conseil de quartier Centre ville, se répartissaient en deux groupes pour plus d'agilité dans la rue et d'interactivité avec les agents municipaux qui les guidaient sur le parcours. Chaque balade s'est conclue par un premier échange « à chaud » (et au chaud), permettant à chaque participant de faire part de ses commentaires, observations détaillées et suggestions grâce au carnet de notes et aux fiches d'observations remises au début de la session.
Ceux-ci, une fois analysés, permettront de nourrir les réflexions des ateliers participatifs prévus en mars et avril prochains.

Les grands enjeux du projet de réaménagement du centre-ville historique

- **Un espace apaisé**
- **Une identité propre au quartier historique**
- **Un espace public plus vert**
- **Une place laissée à l'eau et un lien renforcé avec la Seine.**

La réhabilitation des Très-Bourgeois dévoilée à ses habitants

« Cette réhabilitation complète est très importante et était attendue depuis longtemps. Votre résidence sera alors aux normes, plus confortable, plus économe en énergie et plus esthétique. » C'est par ces mots que le Maire Guillaume Boudy a introduit le 9 janvier dans le préau de l'école Les Cottages la présentation à ses habitants des travaux. Il était accompagné de Bruno Jacon, conseiller municipal délégué à la Politique du logement et de l'habitat. L'opération devrait être menée dès le second semestre de cette année dans l'ensemble du quartier Liberté. Le bailleur, Hauts-de-Seine Habitat était accompagné de représentants du cabinet A&B architectes à qui l'opération a été confiée. Ils ont par ailleurs pu répondre aux questions des résidents quant à l'organisation pratique de cette réhabilitation qui se fera alors qu'ils resteront dans leur logement. Objectifs : améliorer l'efficacité énergétique, le cadre de vie (remplacement des portes, ravalement des façades…) ou encore le confort des logements, grâce à un investissement de dix millions d'euros.

➜ Une permanence d'information se tiendra le 15 février de 13h à 19h au foyer Payret-Dortail (4 allée des Myosotis).

Retrouvez la présentation de Haut-de-Seine Habitat

Simulation du projet.

Travaux : la ville évolue

1 Stade Maurice Hubert :
Réfection du terrain d'honneur. Finitions en cours.
Jusqu'à fin février 2023

2 Square Ferrié :
Réaménagement : amélioration de l'accessibilité, nouveaux jeux, plantations, réfection de la place et de la rue des Parigots.
Jusqu'à fin avril 2023

3 Square Bazin :
Agrandissement et végétalisation du square existant, création d'une fontaine sèche, d'un espace détente et d'un jardin des senteurs. Finitions et plantations en cours.
Jusqu'à fin février 2023

4 Boulevard Henri Sellier (au niveau du croisement avec la rue de Saint-Cloud) :
Sécurisation et modification de la traversée piétonne et vélos par le conseil départemental des Hauts-de-Seine. Création d'un îlot central sur la rue de Saint-Cloud. Fermeture temporaire de la station Vélib côté rue de Saint-Cloud. La station située boulevard H. Sellier (24 vélos) reste accessible.
Jusqu'à fin février 2023

5 Boulevard Henri Sellier (au niveau de la Station de Tram T2 Suresnes Longchamp) : la RATP effectue des travaux de rénovation de son viaduc entre les stations « Suresnes Longchamp » et « Les Coteaux » (réparations, traitement anticorrosion, remise en peinture et nettoyage de la passerelle piétonne). Les opérations nécessitent la pose d'un échafaudage sous la passerelle avec des répercussions sur la circulation.
Jusqu'en juin 2023

6 Rue de la Poterie :
Création d'un ralentisseur.
En février

7 Rue Fernand Forest
Création d'un arrêt de bus de la ligne 263.
En février

Cyclistes

Gare SNCF Suresnes Mont-Valérien. Durant la durée des travaux devant la gare, la consigne vélo sécurisée reste accessible. Elle comporte 20 places, des casiers verrouillés pour recharger les batteries des VAE, un gonfleur et un contrôle d'accès.

➜ **Abonnement sur https://portail.cykleo.fr**

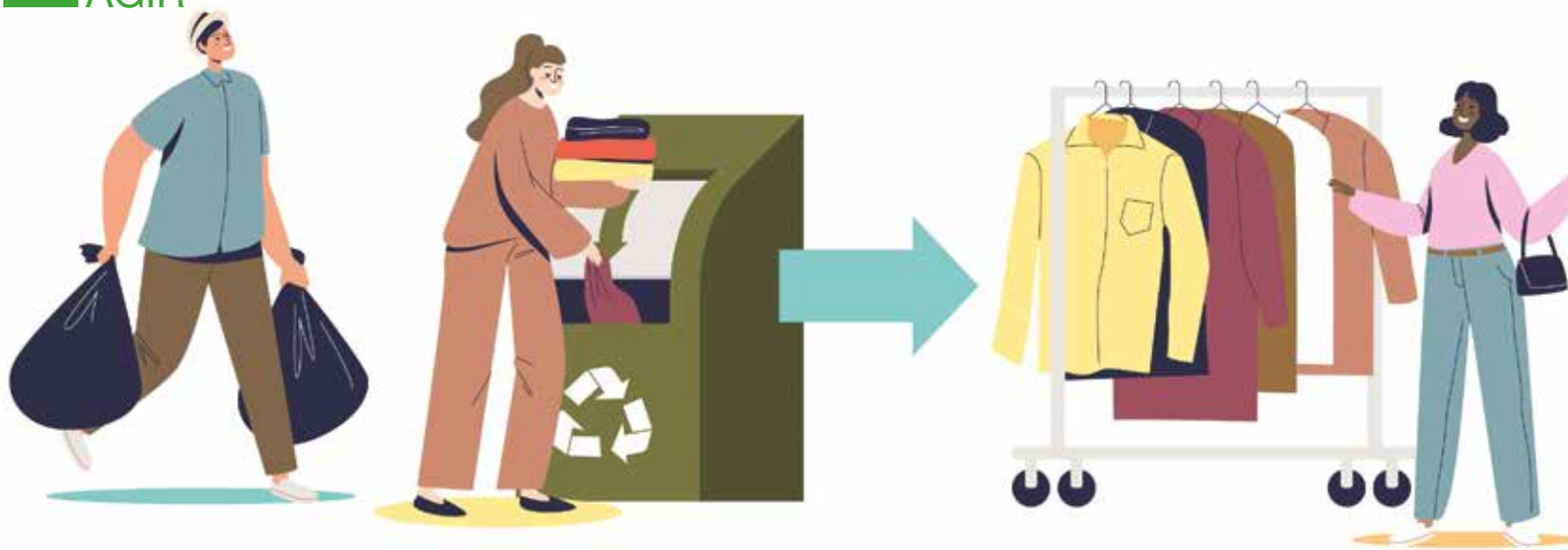

Textiles : donnez-leur une seconde vie

Les textiles sont valorisés à 97 % si on les dépose en borne d'apport. Que deviennent-ils alors ?

Réduire à 3% la part des déchets textiles incinérés. On mesure alors l'immense intérêt de les déposer dans une borne de tri. Mieux, le terme textile est à prendre au sens large puisqu'aux textiles, au linge de maison et aux vêtements, l'on peut joindre des accessoires comme les chaussures ou les sacs à main, sans oublier doudous et peluches. Seule obligation : les mettre dans un sac plastique fermé, qu'ils soient propres et secs et les chaussures liées par paires.

Une seconde vie

Que deviennent-ils alors ? Le traitement des déchets est confié à un prestataire, Ecotextile, qui agit avec Refashion, l'éco-organisme de la filière. La plus grosse part, 60 %, est revendue sur le marché international ou national, 22 % sont transformés en chiffons d'essuyage qui sont revendus à des industries diverses et 15 % effilochés. Transformés alors en feutrine, ils prendront la forme de couverture de déménagement ou d'isolants dans le secteur du bâtiment. Quant aux 3 % restants, c'est le reliquat qui part en incinération.

Sans oublier qu'avant de les déposer en borne il existe d'autres solutions, comme la revente, en dépôt-vente ou sur internet, sans oublier le don, à des associations ou des ressourceries. Vingt-neuf bornes sont implantées à Suresnes, réparties sur toute la commune. En 2022, elles ont permis de collecter 156 tonnes de textiles.

➜ Liste des bornes sur refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Bientôt une ressourcerie à Suresnes

La ressourcerie de Suresnes ouvrira ses portes en octobre 2023. On y trouvera un comptoir de dons, des bonnes affaires à prix solidaire, des ateliers et des informations sur l'économie circulaire et locale.

3 kg
de textile sont déposés en moyenne en borne chaque année par chaque Français

25
bornes à Suresnes

156
tonnes collectées

Le saviez-vous ?

Il n'y a pas que les bornes !

Des collectes sont également organisées lors d'événements comme les vide-greniers de la Ville. Elles permettent de récupérer les invendus des exposants mais chacun peut y déposer ses textiles.

Une information de proximité se déploie

Il suffit de lever la tête pour s'informer : les JEI, journaux électroniques d'information, sont désormais visibles à Suresnes ! Leur emplacement a été défini en concertation avec les Conseils de quartier. Pour l'heure au nombre de trois, installés devant le marché Caron, à l'entrée du parc du Château et rue des Chênes (au niveau de la pharmacie) ces panneaux électroniques sont pilotés à distance par la Ville. Dédiés principalement aux informations pratiques ou de proximité, ils peuvent aussi être utilisés pour publier des informations en cas d'urgence. Les JEI permettent de diffuser des messages en temps réel ou programmées et d'éviter l'impression de certains documents papier. Autre avantage : la proximité avec les habitants, puisqu'il y en aura au total neuf disséminés dans tous les quartiers d'ici la fin du printemps. Les informations peuvent être différentes d'un quartier à l'autre.

Déchets végétaux, ça reprend !

La collecte des déchets végétaux reprend le mardi 7 mars. Le dépôt devant son domicile se fait la veille au soir.

Collecte solidaire en mars

Sortez vos appareils électriques inutiles de vos placards ou de vos caves. Leur prochaine collecte solidaire est prévue fin mars. Vous pouvez apporter petits appareils (mixeur, aspirateur, téléphone…), matériel informatique (ordinateur, imprimante, scanner…), gros électroménager (frigo, cuisinière, machine à laver…) et téléviseurs.

➜ Le samedi 25 mars de 10h à 14h place Jean Jaurès à l'angle des avenues Edouard Vaillant et Jean Jaurès

© 123RF

Halte aux chenilles processionnaires

© 123RF

C'est difficile à croire mais le mois de février marque aussi le retour de la chenille processionnaire. En janvier et février, ce nuisible a accroché ses nids aux arbres, facilement identifiables : ce sont de grosses touffes blanches de forme plus ou moins rondes. Elles sont ainsi protégées du froid jusqu'à la fin de l'hiver. A compter de février et jusqu'en avril, elles en descendent en colonies. Il faut alors être extrêmement vigilants car les petits poils de la chenille se détachent sous l'action du vent ou d'un contact et sont très irritants : ils sont responsables de réactions allergiques (plaques rouges, cloques, démangeaisons intenses et sensation de brûlures durant quelques heures voire quelques jours, chocs anaphylactiques dans les cas les plus graves…). Les risques sont plus importants pour les enfants et pour les animaux. Les plus vulnérables sont les chiens, qui peuvent souffrir de lésions à la langue, truffe et muqueuses, œdèmes, étouffements, réactions allergiques…

Se protéger

- Ne pas s'approcher
- Ne pas passer sous un arbre où se trouve un nid
- En cas de nid sur le domaine privé, prévenir le bailleur, sur le domaine public, prévenir la mairie. Dans l'intérêt de tous, il est fortement recommandé aux particuliers d'enlever les nids de processionnaires qui se trouvent sur leur domaine.
- Se laver les mains chaque fois que l'on revient d'une sortie à l'extérieur
- Laver les fruits et légumes qui viennent du jardin
- En cas de contact : appeler un médecin.

➜ Pour la présence d'un nid sur le domaine public, téléphoner au service Parcs et jardins 01 45 06 77 26.

LA CULTURE A PORTEE DE TOUS

Au-delà d'un rôle de divertissement et d'éducation, la culture à Suresnes a également pour mission d'encourager le développement de la citoyenneté et du bien vivre ensemble. Elle est aussi un facteur d'épanouissement au sens large à l'attention de tous les publics.

© Benoît Moyen

En France, les communes sont les premiers financeurs de la culture : sur les 17 milliards de financement public cités par le Ministère de la Culture, 8,7 milliards d'euros sont apportés par les collectivités territoriales dont plus de 7 milliards par les communes ! A Suresnes, ce sont ainsi 6,9 millions d'euros pour 2022 qui ont été affectés à la Culture dans le budget municipal.
Avec un cinéma, deux médiathèques, une école d'arts plastiques, un musée, une galerie d'exposition, un conservatoire, un studio d'enregistrement, un service d'archives et un théâtre, à Suresnes, la culture occupe une place capitale.
« Notre vision de la culture et le sens que nous donnons à notre action sont guidés par trois impératifs, explique le Maire Guillaume Boudy. *Favoriser la création et faire émerger de nouveaux talents, renforcer la cohésion sociale, encourager l'émancipation individuelle et l'ouverture au monde. Il en découle pour la municipalité des objectifs multiples et ambitieux :*

- *Permettre à tous, à tout âge, d'accéder à toutes les découvertes et pratiques culturelles et artistiques,*
- *Développer une vie culturelle qui participe au bien-être de chacun (loisirs, divertissement, apprentissage, partage, développement de la créativité) et renforcer le lien social,*
- *Proposer des événements toute l'année, une programmation à la fois exigeante et tous publics,*
- *Entretenir, moderniser et faire vivre de beaux équipements de proximité, accessibles à tous. »*

Conservatoire

800 élèves

60 événements hors les murs des élèves

MUS

11 000 visiteurs

Cinéma

103 000 entrées

370 films projetés

Ecole d'arts plastiques

350 élèves

Théâtre

35 000 spectateurs

Médiathèque

146 000 passages

Des tarifs attractifs

- **80€ -** L'inscription de base au conservatoire, mise en place à la rentrée 2022.
- **Des tarifs enfants et jeunes, des cartes d'adhésion** ouvrant à des réductions au théâtre.
  Des places gratuites sont réservées à différentes structures d'action sociale et de solidarité pour les Dimanches en famille.
- **Inscription gratuite jusqu'à 18 ans inclus et tarifs réduits** (sous condition) à la médiathèque.
- **Entrée gratuite pour les moins de 26 ans ainsi que chaque premier dimanche du mois** au MUS.
- **cartes UGC, cartes Illimitées, formules d'abonnement, des tarifs moins chers** le matin, pour les seniors et pour les jeunes au Capitole.
- **Gratuité.** La Ville propose des activités gratuites tout au long de l'année, dans ses établissements ou hors les murs : saison culturelle avec le conservatoire, animations et conférences au MUS et dans les médiathèques, concerts de la fête de la musique, de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, etc.

UNE CULTURE PLUS ACCESSIBLE

©Ville de Suresnes

« La culture se doit d'être accessible au plus grand nombre. C'est aussi un facteur de lien important entre tous les habitants, quel que soit leur âge et leur origine sociale… A Suresnes, la Ville met tout en œuvre pour réussir cette mission. »

VALERIE BETHOUART-DOLIQUE, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE AUX ARTS PLASTIQUES

La Ville, par l'intermédiaire de ses services et grâce à ses établissements culturels, multiplie les propositions à destination du grand public.
Ce sont par exemple, les séances de cinéma en plein air et leur programmation familiale, le Festival du film musical, le Festival de théâtre amateur, les Dimanches en famille au théâtre, la soirée guinguette au MUS (2022), Blues sur Suresnes, la saison artistique du conservatoire… La culture à Suresnes, ce sont aussi de grands évènements fédérateurs, à l'instar de Totalement 80 en juin dernier, qui a rassemblé 5 000 personnes venues applaudir les icônes de la variété des années 80 sur la terrasse du Fécheray.

Aller à la rencontre des Suresnois

Carolyn Occelli, directrice du Théâtre de Suresnes Jean Vilar, veille à ce que sa programmation *« soit éclectique, en termes de discipline mais aussi d'artistes. »*. Il s'agit aussi d'aller vers les publics : *« Nous développons les projets hors les murs. Ainsi avec le magicien Yann Frisch cette saison qui se déplacera dans la ville avec un camion se déployant en espace de spectacle de 80 places. »* Autre exemple : l'atelier de danse hip hop organisé avec le chorégraphe du spectacle d'inauguration de Suresnes cités danse.
Pour aller à la rencontre des Suresnois, le conservatoire a initié une nouvelle offre via sa saison artistique : chaque mois un spectacle gratuit est proposé dans un lieu différent par les professeurs du conservatoire. Cette année, des cours ont été délocalisés, comme le hip hop à la Maison de quartier des Chênes. L'établissement propose également de nouvelles disciplines : outre le hip hop, on peut aussi apprendre les percussions africaines ou les musiques actuelles (chant, basse et guitare électriques, batterie) au Zik studio, véritable studio d'enregistrement et de répétition, ouvert également aux groupes locaux.
Au MUS, Musée d'histoire urbaine et sociale, *« nous nous efforçons d'allier rigueur scientifique et animations. Parfois nous déplaçons donc le curseur vers l'amusement et le loisir, par exemple avec la Nuit des musées »*, précise sa conservatrice en chef et directrice Marie-Pierre Deguillaume.

Une mission de service public

Ancré dans son territoire, Le Capitole a su créer un esprit de proximité, avec sa programmation et son travail d'animation, avec la recherche permanente de nouveautés (plus de 60 avant-premières par an, dont une quinzaine en présence de l'équipe du film), avec des propositions tout public, un ciné-club, des ciné-goûters et plus récemment avec la création du Festival du film musical.
Avec près de 100 000 documents, les médiathèques de Suresnes donnent accès à des contenus pour tous, dans des domaines aussi divers que possible (de la littérature aux jeux de société en passant par le cinéma et la musique). Ces deux établissements, l'un en centre-ville, l'autre à cheval sur les quartiers Cité-jardins et Mont-Valérien multiplient les animations et les services sur place (jeux vidéo, consultation de film, piano en libre accès, etc.). Les médiathèques vont aussi à la rencontre des Suresnois ne pouvant pas se déplacer et organisent des lectures chaque été dans les parcs de la Ville. Pour Quentin Ruffin, directeur des médiathèques, *« nous avons une fonction sociale en apportant la culture, sous toutes ses formes, au plus près des Suresnois. C'est notre mission de service public. »*

« L'éducation artistique passe par la rencontre avec une œuvre, un auteur, un artiste qui permet à tous et notamment aux plus jeunes de se forger un esprit critique, de développer une sensibilité et de s'ouvrir au monde… »

SOPHIE DE LAMOTTE, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE A LA LECTURE PUBLIQUE, LA DANSE ET LE CINEMA

UNE PRISE EN COMPTE de plus en plus grande du handicap

Les acteurs municipaux de la culture se sont tous saisis de cet enjeu essentiel.

• Grâce à un projet retenu dans le cadre du budget participatif, le cinéma est équipé d'un dispositif d'audio description qui permet aux spectateurs malvoyants et malentendants d'assister aux projections.

• Au conservatoire, un quart des enseignants suit un plan de formation pour accueillir les pratiquants en situation de handicap. L'établissement est en mesure, déjà, *« de construire un parcours artistique personnalisé pour chaque élève, y compris pour ceux qui ont des besoins particuliers »*, précise Rosine Dupuy. Le conservatoire accueille la troupe Tempo, une compagnie de danseurs en situation de handicap de l'ESAT Cité-jardins, qui se produira prochainement au théâtre. L'établissement propose des cours pour enfants autistes.

• Les deux salles du Théâtre peuvent accueillir des personnes se déplaçant en fauteuil. Des dispositifs permettent aux spectateurs ayant des difficultés d'audition ou déficients visuels, d'assister aux représentations.

• Au MUS, les agents se forment à l'accueil des personnes en situation de handicap et seront bientôt en capacité de former leurs collègues des autres établissements culturels.

La parole à…

Odette, 77 ans

J'aime beaucoup la médiathèque de la Poterie. C'est un lieu feutré. Je lis beaucoup, suis curieuse de tout. J'apprécie de regarder et toucher les livres. Les bibliothécaires sont de bon conseil et accueillants. Je suis aussi une inconditionnelle des Mardis de l'histoire de l'art.

Frédéric Tronche
professeur au Zik studio

La particularité de ce cours, c'est qu'il joue sous forme d'un groupe et cela créé une émulation. Se retrouver chaque semaine pour jouer ensemble est un plaisir pour les jeunes. Les élèves se lancent, on écoute, on montre la gamme, l'écart s'il existe. Puis on corrige dans la foulée, en rejouant le morceau.

Emmanuel, 42 ans

Je sors d'une « master classe » au Capitole en présence du réalisateur Albert Dupontel. Je n'ai qu'un seul mot : c'était super ! Un grand merci au cinéma d'organiser ce genre d'événements qui nous permettent un échange très humain avec un grand réalisateur et une soirée ciné qui sort des sentiers battus. Je reviendrai c'est certain.

DES EQUIPEMENTS QUI BOUGENT

Pour mieux répondre aux attentes du public et aux nouveaux modes de vie, les équipements culturels s'adaptent : de grands travaux sont prévus cet été à la médiathèque et au cinéma.

La médiathèque

En faire un lieu de vie. *« Les espaces sont encore très liés aux usages,* constate son directeur, Quentin Ruffin. *Comme on l'a fait à la médiathèque de la Poterie, nous allons renforcer le côté lieu de vie : venir à la médiathèque du centre-ville deviendra une expérience. »* Si l'espace musique devrait être repensé cette année, c'est surtout le hall d'accueil qui va totalement changer de visage dans ces prochains mois. *« Nous travaillons sur la réorganisation et le mobilier avec des étudiants de l'école d'architecture d'intérieur et de design Camondo »*, précise Quentin Ruffin. On y retrouvera une zone de détente, un pôle spécifique pour les inscriptions, un nouveau distributeur de boissons. Les travaux devraient se dérouler cet été, durant un mois de fermeture. Autre projet : repenser la terrasse située près de l'espace presse et ouverte de mai à septembre, avec de nouveaux fauteuils et des tables pour répondre aux besoins des usagers.

© Ville de Suresnes

© Benoît Moyen

Le cinéma

Proposer de nouvelles expériences. La plus grande salle, d'une capacité de 272 places, va connaître une cure de jouvence l'été prochain. *« Le cinéma est fonctionnel et la salle 1 est une des plus belles salles des Hauts-de-Seine, avec une très grande capacité »* confie Kevin Jardel, qui dirige le Capitole depuis trois ans. *« Mais, il faut la moderniser : un projecteur 4k laser, un nouveau système de son et pourquoi pas des fauteuils club et de nouvelles tentures murales. Le top des standards actuels. »* Les travaux auront lieu pendant l'été 2023 et nécessiteront la fermeture de cette seule salle 1 pendant un mois. Les trois autres salles fonctionneront normalement. En 2024, c'est le hall du cinéma qui devrait être transformé.

Le théâtre

Préserver et développer. Des travaux d'envergure ont été menés en 2019 pour agrandir la scène qui peut à présent accueillir des spectacles qui n'auraient pas pu être programmés par le passé. Le passage à un éclairage à LED devrait permettre des économies d'énergie et les foyers de la salle Jean Vilar et de l'Aéroplane devraient bénéficier de nouveaux aménagements, peut-être dès 2024.

© Duy-Laurent Tran

CARLY PINILT, NOUVEAU VISAGE DU CONSERVATOIRE

Carly Pinilt a fait ses premières classes en mai 2022, comme professeur de percussions africaines. *« Les percussions traditionnelles africaines rythment des moments de vie, des fêtes, de rites initiatiques. On ne joue pas n'importe quoi n'importe comment dans n'importe quel contexte »*, précise-t-il. Enseigner, c'est *« apprendre aux élèves à jouer en collectif, à s'écouter, à écouter les autres. »* Carly accompagne le conservatoire dans sa démarche d'ouverture aux enfants en situation de handicap. Chaque semaine, il enseigne aux élèves de la classe Ulis de l'école Jules Ferry ainsi qu'à deux petits groupes d'enfants accueillis dans un hôpital de jour. Avec ces enfants, enseigner la musique c'est, encore plus qu'à l'accoutumée, *« donner un cadre, canaliser des émotions, créer des rituels, et beaucoup de préparation en amont. »* Carly intervient aussi dans les écoles, en classe et dans les ateliers du CEL (contrat éducatif local) et a animé les stages sport et culture, nouveauté lancée lors des vacances de la Toussaint. Et son cercle d'élèves ne cesse de s'élargir, puisqu'il intervient depuis quelques jours auprès de l'animation senior.

Pendant les vacances de la Toussaint, Carly Pinilt a animé les stages sport et culture.

© Romain de Sigalas

« Un espace FABULEUX »

Jean-Luc Degonde
Directeur de l'école d'arts plastiques

Trois ans qu'il est installé dans les nouveaux locaux de école d'arts plastiques rue Camille Saint-Saëns, et Jean-Luc Degonde son directeur depuis 2002 est toujours enchanté : *« Je ne pense pas qu'il y ait des équipements de cette qualité en matière d'arts plastiques dans des villes de taille comparable. Les espaces au volume exceptionnel ont été pensés en fonction de leur usage et c'est formidable. C'est un lieu de travail qui est beau et donc propice à la création. »*

Les cours proposés s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents et aux adultes, dans des disciplines variées : peinture, photographie numérique, modelage, céramique, dessin, arts graphiques. Les professeurs interviennent aussi dans les écoles pour des projets pendant les temps scolaire et périscolaire, dans les collèges et à la Maison des familles.

© Benoît Moyen

CULTIVER LA JEUNESSE

© Benoît Moyen

Au cinéma

Bienvenu toute l'année au Capitole, le public des 11-16 ans peut profiter de 2 dispositifs, en partenariat avec l'Education nationale : « collège au cinéma » et les « je dis » du cinéma. Avec ce dernier, la vocation est d'apprendre à décoder et comprendre les images et leur esthétisme, et aussi à s'exprimer en public et devant une large audience sur la base d'un travail collectif autour d'un film. Kevin Jardel, espère aussi faire entendre aux jeunes Suresnois qu'ils ont un cinéma à côté de chez eux.

Que ce soit le MUS, le conservatoire, le Théâtre, le cinéma, l'école d'arts plastiques ou les médiathèques, tous entretiennent des liens étroits et solides avec les écoles et collèges de Suresnes et imaginent des programmations destinées au très jeune et jeune public.
Lancés en octobre 2022 par le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, « Les Dimanche en famille » et leurs spectacles sur mesure cartonnent. *« De la maternelle au lycée, nous proposons des interventions et des spectacles aux enseignants »*, ajoute Carolyn Occelli. Au MUS, près de la moitié du public est représenté par les scolaires et les nombreux ateliers créatifs jeune public ont de plus en plus de succès. Les cinés-goûters (3-5 ans) du Capitole ont un public de fidèles : *« Presque chaque fois que l'on organise un ciné-goûter, nous enregistrons le meilleur résultat de France »*, se réjouit Kevin Jardel. Plusieurs dispositifs permettent aux établissements scolaires dès la maternelle et jusqu'au lycée de venir trois fois dans l'année au cinéma. Quant au conservatoire, il met en musique, dans les écoles, 5 chorales, 3 cours de hip-hop et un cours d'éveil musical.

Dans les écoles

Les écoles primaires (maternelles et élémentaires) bénéficient de formations artistiques spécifiques avec des intervenants extérieurs ou des professeurs issus du conservatoire ou de l'école d'arts plastiques dans le cadre des projets en temps scolaire, permettant aux enfants de découvrir différentes techniques (arts plastiques, chant, danse, etc.).
La Ville a fait venir en 2022 la chorale de la Maîtrise des Hauts-de-Seine dans deux crèches suresnoises afin de proposer la découverte d'une comédie musicale adaptée aux jeunes oreilles.

Accrocher les ados

Public difficile à capter, les adolescents font l'objet d'attentions particulières. Le Théâtre travaille en lien avec des structures jeunesse comme le Celije, les Espaces jeunes et les maisons de quartier. Dans le cadre de Cités danse connexions, 9 classes, dont la Segpa du collège Henri Sellier, ont bénéficié de 20 heures de pratique avec des artistes, ont visité le théâtre et assisté à un spectacle.
Dans les médiathèques, les ados peuvent être accompagnés dans leurs révisions, jouer aux échecs et à des jeux de société, participer à des ateliers ludiques autour de la programmation informatique. La ville de Suresnes organise chaque année depuis 2016 le Salon du livre ado, qui a attiré plus de 2 000 visiteurs en 2022.
Enfin, le conservatoire intervient dans les trois collèges de la Ville avec l'orchestre à l'école (Henri Sellier), une classe Cham (classe à horaires aménagés musique à Emile Zola) et un club théâtre (Jean Macé).

SCENES DE VIE *AU CONSERVATOIRE*

Cette ruche s'anime chaque jour de la semaine, excepté le dimanche et ne ferme jamais ses portes avant 21h30. Le mercredi et le samedi, c'est journée continue dès 9h. Le conservatoire, ce sont aussi des professeurs qui animent des ateliers pour adultes (impro, théâtre et pratiques instrumentales avec l'Association Pour l'enseignement artistique adultes et adolescents), accueillent des enfants en situation de handicap, interviennent dans les écoles sur le temps scolaire ou sur les temps périscolaires (centres de loisirs et ateliers du CEL, contrat éducatif local.

© Tiphaine Lanvin

La semaine commence au conservatoire. Lina, Elyne et Louna, 10 ans ont solfège à 17h. Arrivées en avance, elles en profitent pour réviser, prendre leur goûter mais aussi papoter.

© Tiphaine Lanvin

Cours de danse moderne de Julie Sicard. L'heure est partagée entre échauffements et répétitions, dans une atmosphère bienveillante et complice.

© Tiphaine Lanvin

Le conservatoire et son professeur Dorian Lagier en temps scolaire pour un cours de hip hop avec une classe de CM2 de l'école des Cottages.

© Romain de Sigalas

Enzo Louis, professeur de guitare et Frédéric Tronche, professeur de basse, retrouvent leurs élèves au Zik studio pour un cours de musiques actuelles, lancé à la rentrée 2022.

© Mathilde Gardel

Le chef et professeur Julien Hervé dirige l'orchestre à cordes.

© Mathilde Gardel

La classe d'art dramatique de Vincent Tribout hors les murs pour une représentation proposée aux seniors de l'ehpad La Chesnaye.

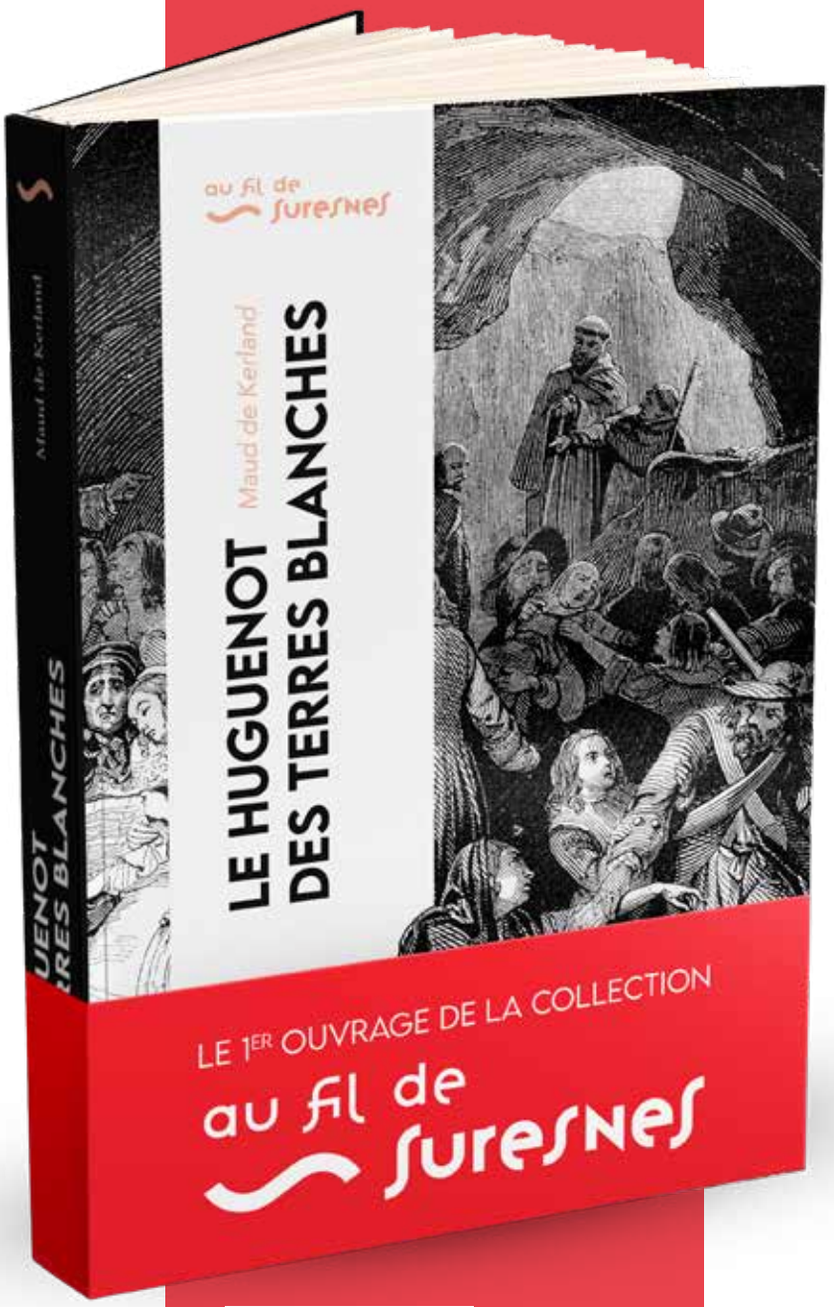

Suresnes lance sa collection « Au fil de Suresnes» avec un premier ouvrage historique

***Le Huguenot des Terres blanches*, de Maud de Kerland, inaugure la collection *Au fil de Suresnes* qui visera à documenter et partager les diverses facettes du patrimoine de la Ville.**

Explorer, documenter, vulgariser et partager la richesse de son patrimoine historique, culturel, urbain ou économique : c'est l'objectif que se fixe la collection d'édition territoriale *Au fil de Suresnes*, lancée par la collectivité.
Pour l'inaugurer, la Ville a soutenu l'auteur suresnoise Maud de Kerland en publiant son roman historique *Le Huguenot des Terres blanches*, qui plonge dans la tourmente des guerres de Religion tout en proposant une reconstitution minutieuse des éléments sociaux et religieux de la vie dans le Suresnes du XVIe siècle.

➜ Points de vente :
- **Le Point de coté, 22 et 24 place Henri IV.**
- **Lu&Cie, 18 avenue Jean Jaurès**
- **Office de Tourisme, 50 bd Henri Sellier**
- **suresnes-boutiques.fr**

« Maud de Kerland a réalisé un travail aussi remarquable que minutieux au carrefour de l'histoire nationale et de l'histoire locale et son roman ouvre parfaitement cette nouvelle collection qui s'appuiera notamment sur l'expertise du Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes ou sur les travaux de la Société historique de Suresnes »

Guillaume Boudy
Maire de Suresnes et vice-président du Conseil departemental des Hauts-de-Seine

Soirée spéciale

Une présentation de la collection *Au fil de Suresnes* et du roman *Le Huguenot des Terres blanches* aura lieu en présence du Maire Guillaume Boudy autour d'une conférence « *Suresnes au temps des guerres de Religion* » avec Maud de Kerland, la Société d'histoire de Suresnes et la direction du MUS.

➜ Mardi 7 février à 19h15

➜ Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes
1 place de la Gare
de Suresnes Longchamp

Une formation 4 étoiles

La rue Emile Duclaux abrite un centre de formation aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Un secteur qui forme et qui recrute constamment. L'équipe de Stelo formation conseille et forme personnes de tous âges et entreprises du secteur.

Dans la cuisine pro du centre suresnois.

© Stela formation

L'organisme de formation est implanté à Suresnes depuis plus de 30 ans, mais son nom n'est apparu que récemment sur la façade de l'immeuble discret de la rue Emile Duclaux. C'est en effet sous le nom de Forgeco que le centre de formation était identifié avant sa fusion avec trois autres acteurs du secteur créés eux aussi par des hôteliers et restaurateurs pour répondre aux besoins de la profession. Sous statut associatif, Stelo compte donc aujourd'hui 10 implantations en France dont 4 en Ile-de-France. *« Le nom Stelo formation n'existe que depuis 2 ans »*, explique Fatima Rodrigues qui dirige depuis septembre dernier le centre de Suresnes pilotant aussi celui de Paris équipé de deux plateaux techniques de cuisine. *« Stelo signifie « étoile » en esperanto, et les 4 étoiles figurant sur notre logo correspondent à nos 4 activités : la formation adulte, l'apprentissage, la validation des acquis de l'expérience (VAE), et l'audit et conseil. »*

Le regroupement sous une même entité permet à Stelo de croiser les ADN respectifs de PromHôte, Ifitel, Forgeco et de CEFAA. *« Notre ADN à Suresnes oriente historiquement l'activité vers la restauration, cuisine et salle, même si nous faisons aussi des formations en hôtellerie ou tourisme »*, précise Fatima Rodrigues. Cuisinier, réceptionniste d'hôtel, serveur, gouvernant, employé d'étage, barman… les métiers sont nombreux. Parmi les « gros clients », la directrice cite des ministères, le département de l'Essonne, des géants de la restauration collective comme Elior et Sodexo mais aussi de nombreuses petites et très petites entreprises, restaurants traditionnels, boulangers… Le centre de Suresnes accueille quotidiennement entre 50 et 80 personnes. Certains formateurs se déplacent également sur le lieu de travail de leurs « apprenants ».

Se former à tout âge

Pas facile de s'y retrouver dans le millefeuille des financements. Demandeurs d'emplois financés par la région Ile-de-France, organismes de financement des branches professionnelles qui prennent en charge tout ou partie des demandes de formation des entreprises, compte personnel de formation (CPF)… *« Le statut de la personne formée conditionne une multitude de financements qui peuvent intervenir. Notre rôle est aussi de conseiller en amont, tant les personnes que les entreprises sur les dispositifs et les financements dont elles peuvent bénéficier, pour la formation initiale des jeunes jusqu'à 25 ans, mais aussi à tout âge, pour la transition professionnelle et la reconversion. »* Compter 3 mois à plein temps pour un commis de cuisine, 6 mois pour un cuisinier en formation continue. *« On le sait peu, mais il existe beaucoup de dispositifs pour les personnes de plus de 50 ans, la reconversion, l'évolution professionnelle, surtout sur les métiers en tension, en besoin d'emploi, comme la restauration, l'hôtellerie et le tourisme. Nos formateurs métiers sont des passionnés qui ont à cœur de transmettre leur enthousiasme. La première chose nécessaire pour réussir : la motivation. Nous faisons le reste »*, conclut Fatima Rodrigues.

➜ Stelo formation Suresnes
01 45 06 73 45
contact.suresnes@stelo-formation.fr

Souvenirs de la Cité-jardins

Installé depuis près de 80 ans au cœur de la Cité-jardins de Suresnes, Michel Delhorbe est la mémoire vivante de ce lieu pensé comme une utopie au cœur de la ville.

TEXTE : **MARINA BELLOT** PHOTO : **CAROLE MARTIN**

© Carole Martin

Michel Delhorbe, habitant de la Cité-jardins depuis 80 ans.

Cité-jardins. Sous le soleil hivernal, Michel Delhorbe nous ouvre les portes de son coquet pavillon tout de briques rouges avant de nous emmener découvrir le joli jardin où il jouait avec ses frères et sœurs. *« Mes parents sont arrivés ici dans les années 1940. Ils voulaient un pavillon, eh bien ils l'ont eu grâce à Henri Sellier ! »*, sourit-il en montrant les initiales HS gravées sur certaines des briques (voir encadré). *« Mon père était gardien de la paix, ma mère s'occupait de ses 7 enfants et des travaux domestiques,* raconte Michel. *Elle lavait les couches, les vêtements et les draps à la main, dehors. Et puis à l'époque, nous n'avions pas de salle de bain, alors une fois par semaine elle apportait un grand baquet d'eau dans lequel nous faisions notre toilette. Et pourtant on a bien vécu, on avait tout ce qu'il fallait. »*

Moules-frites, bals de rue et fanfare

Une enfance joyeuse entre les cours à l'école Henri Sellier et les jeux au grand air : *« Dans ma rue, il n'y avait que des familles nombreuses. Tous les enfants jouaient dehors. On allait chercher du sable avec une brouette au fort du Mont-Valérien et nous, les garçons, on jouait au tour de France avec des billes qui représentaient les coureurs ! Parfois on allait à pied jusqu'au bois de Saint-Cucufa. »*

Michel se souvient aussi des sorties en famille au Père Lapin, à l'époque une cantine ouvrière où l'on se régalait de moules-frites à la bonne franquette, et puis des bals de rue, de la fanfare de Suresnes qui célébrait le Nouvel An, et des fameuses fêtes des vendanges avec ses impressionnants défilés de chars et ses majorettes… *« Le viticulteur de la ville venait régulièrement au magasin chercher du fil de fer,* rappelle Michel, devenu à 15 ans vendeur à la quincaillerie de la Cité-jardins. *J'y ai fait 42 ans de service ! J'ai vu passer un certain nombre de célébrités, dont Mouloudji, Guy Béart, Marcel Amont, Lino Ventura… »*

Aujourd'hui retraité, l'octogénaire n'a jamais quitté le pavillon où il est né, qu'il a transformé au fil des ans : *« J'ai fait construire une grande salle de bain, agrandi la cuisine, mis des volets et du double vitrage… »*, énumère-t-il. Des améliorations qui n'ont rien enlevé à l'âme du lieu, chargé de souvenirs précieux.

A l'origine

Maire historique de Suresnes, Henri Sellier est à l'origine de la création de la Cité-jardins, dont la construction débute en 1921. Elle regroupe 2500 logements, une crèche, des écoles, des terrains de sport, des lieux de culte, une maison de retraite, un théâtre… Interviewé en 1925 par le journal *L'Œuvre*, le futur ministre de la Santé du Front Populaire explique ce qui est alors perçu comme une utopie : *« Il faut que les enfants, quelle que soit leur origine, aient le maximum de satisfactions. Luxe ? Oui ! Pourquoi pas ? Quand ces petits-là en auront pris l'habitude, ils feront le nécessaire, plus tard, pour le conserver. [...] On m'accuse de faire de la démagogie. Tant pis ! »*

La fontaine de l'école de garçons de la Cité-jardins de Suresnes entre 1920 et 1940

Mon ass'mat' est formidable !

Depuis un an, l'association Bout'Choux, qui regroupe une trentaine d'assistantes maternelles de la Cité-jardins, propose des activités à la Maison de quartier Les Sorbiers. Un accueil complémentaire à ceux proposés par la Ville dans ses Relais petite enfance.

TEXTE : **Marina Bellot** PHOTO : **Benoit Moyen**

« Rendre les enfants heureux », c'est la mission que se sont fixées trois assistantes maternelles suresnoises soucieuses d'accueillir au mieux les enfants dont elles prennent soin. Ainsi, pour renforcer l'offre des deux structures d'accueils de la Cité-jardins, le Relais petite enfance Pomme d'Api et la Ludothèque, elles ont créé l'association Bout'Choux et ont obtenu un créneau hebdomadaire dans l'une des salles de la Maison de quartier Les Sorbiers, qui a appuyé leur demande auprès de la mairie. *« L'objectif était de proposer aux assistantes maternelles un lieu adapté afin de pouvoir proposer davantage d'activités ludiques et pédagogiques »*, explique Tiphaine Lavrat, l'une des trois fondatrices de l'association qui regroupe une trentaine d'assistantes maternelles de la Cité-jardins et du quartier Mont-Valérien, et compte 70 enfants adhérents.

Grâce à cette offre supplémentaire, les petits Suresnois ont accès à tout un panel d'activités, des travaux manuels aux jeux développant la psychomotricité en passant par des activités spécifiquement conçues pour les bébés. Tout est planifié à l'année, en bonne entente avec les autres lieux du territoire.

La formation, une priorité

« Ce nouvel accueil est un bon complément à ce qui est proposé au relais, se réjouit la directrice de Pomme d'Api, Sophie Bordachar. *Nous organisons des sessions de travail et d'échanges, nous partageons nos expériences… C'est une collaboration positive pour tout le monde. »*

L'association Bout'Choux organise également régulièrement des formations à destination des assistantes maternelles, qui se déroulent aux Sorbiers : *« En tant que professionnelles de la petite enfance, nous sommes incitées à toujours nous former sur des thèmes divers, secourisme, droits et devoirs liés à notre profession, etc. »* La prochaine formation aura lieu en mars.

Par ailleurs, pour informer les familles et les professionnels, une journée d'information consacrée aux métiers de l'accueil individuel des enfants est organisée par la Ville le 15 avril prochain au relais Arc en Ciel.

Pratique

Les Relais petite enfance (RPE) offrent un service gratuit, proposé par la ville de Suresnes. Animés par des professionnelles de la petite enfance, les Relais ont pour vocation de promouvoir et valoriser les modes d'accueil individuel.
Ce sont des lieux d'information et d'écoute pour les parents employeurs et les professionnelles salariées, assistantes maternelles ou parentales. Ils organisent des accueils collectifs pour les enfants accompagnés de leur assistante.

➜ **Quartier Cité-jardins : Pomme d'api, Maison de la Petite Enfance, 1 avenue d'Estournelle de Constant, tél. : 01 41 38 90 04**

➜ **Quartier Centre-ville : Arc-en-ciel, 5 rue Darracq, tél. : 01 41 18 38 35**

➜ **Quartier Liberté : Aquarelle, 12 allée des Bochoux, tél. : 01 46 25 03 51**

Maison Michaut, charcutier traiteur, mais pas que…

© Romain de Sigalas

David Maurice et Xavier Michaut.

« Comme de nombreuses communes de France, nous essayons de faciliter par tout moyen l'installation de commerces de qualité. Ainsi, la Ville avait préempté en 2018 le droit au bail de deux locaux commerciaux laissés vacants après le départ d'une enseigne de vêtements pour enfants, au 11 et 13 place du Général Leclerc. Nous avons souhaité favoriser l'implantation d'un type de commerce qui contribue à préserver la diversité de l'offre commerciale en centre-ville, particulièrement d'un poissonnier. Nous nous sommes beaucoup mobilisés pour trouver et accompagner un repreneur et, après des projets infructueux et des retards provoqués par la crise de la covid-19, nous sommes heureux que celui de Michaut traiteur se concrétise enfin, à la fois poissonnier traiteur et charcutier-traiteur. »

Sandrine du Mesnil,
adjointe au Maire deleguee au Commerce

Nouvellement installé en centre-ville, Xavier Michaut annonce l'ouverture prochaine d'un poissonnier traiteur dans le local attenant à sa charcuterie artisanale.

On peut parler d'une vocation précoce pour le nouveau venu de la place du Général Leclerc. C'est en classe de quatrième que Xavier Michaut a « rencontré » son futur métier. *« J'aimais aider mon grand-père ou ma mère à faire la cuisine. Etant plus attiré par le salé que par le sucré, quand il a fallu faire un stage au collège, je suis allé voir un charcutier traiteur à Chevreuse, près de là où j'habitais dans les Yvelines »*, raconte-t-il. Le bon élève, fils d'un ingénieur et d'une secrétaire de direction, se sent bien en cuisine et décide d'approfondir. Après le collège et 4 années d'études, dont les deux dernières en alternance chez Lallier traiteur, à Suresnes, la profession connaît déjà une pénurie de main d'œuvre. Le personnel possédant savoir faire culinaire et règles d'hygiène est rare et Xavier Michaut est embauché dès sa sortie de l'école chez… Lallier traiteur, dont il reprend le fonds de commerce de l'avenue Stresemann en 2011 quand ses employeurs prennent leur retraite. La société se développe, comme charcutier, traiteur, organisateur de réceptions pour entreprises et particuliers. En 2017, Maison Michaut se déploie sur un deuxième site, à Montrouge, où s'installe le laboratoire principal.

L'esprit « Maison »

L'entrepreneur réaffirme alors l'esprit « Maison Michaut » : une charcuterie artisanale *« sans cochonnerie »*, avec un cahier des charges strict, et une cuisine sans additifs ni sel nitrité. *« Je ne travaille qu'à partir de cochons label Francilin élevés dans 4 fermes de Seine-et-Marne, nourris de graines de lin pendant leurs dernières semaines »*, explique Xavier Michaut. *« 95 % de nos produits sont fait « maison ». Les 5 % restants sont l'andouillette et l'andouille que je fais venir d'une très bonne maison de Bretagne »*, poursuit-il. L'entrepreneur affiche fièrement trois savoir-faire, *« charcutier fait maison, organisateur d'événements, traiteur boutique »*, que les Suresnois pouvaient déjà apprécier près de la place de la Paix et à présent aussi en centre-ville. David Maurice, qui tient la boutique du mardi au samedi est un Suresnois de souche qui a lui aussi débuté chez Lallier. Dans la boutique flambant neuve, il évolue entre l'étal charcuterie où se côtoient jambons, saucisses fumées et autres pâtés croûte et l'étal traiteur aussi varié qu'appétissant. Près des incontournables gratins et quiches, d'étonnants burgers de saumon rôti au pain à l'encre de seiche attirent l'œil. *« Nous proposons aussi une formule du midi à 12 euros »*, complète Xavier Michaut, qui annonce l'ouverture dans le local attenant d'une poissonnerie traiteur, écailler. *« Nous aurons la même exigence de qualité de ce côté-là »*, conclut-il, en confiant que Maison Michaut participera à différents concours internationaux, tels le championnat du monde de fromage de tête.

➜ **Maison Michaut,**
11 et 13 place du Général Leclerc

Maison Michaut recrute pour sa nouvelle boutique : des poissonniers, vendeurs et commis de cuisine.
contact@michauttraiteur.fr

Gravure représentant la construction du fort (1841-1846). Sur les hauteurs, on distingue deux tours du télégraphe Chappe (communication visuelle par sémaphore).

© SHS

Et le mont Valérien se fortifia

Elle a changé la vocation d'un site jusqu'alors consacré principalement à la religion : en 1846, après six ans d'intenses travaux, la forteresse du mont Valérien est déclarée apte au service. Construite dans le cadre du vaste programme de fortifications vouées à protéger Paris, elle était le plus important des 14 ouvrages érigés au terme de chantiers pharaoniques. TEXTE : **MATTHIEU FRACHON**

Gravure représentant le site en 1830, alors occupé par une caserne militaire construite sous Napoléon 1er.

© MUS

« Paris fortifié » ! En 1818 la capitale se relève de deux invasions, les cosaques et les uhlans[1] sont entrés dans Paris. Cette année-là nait le projet de ceindre la capitale d'ouvrages fortifiés devant la protéger des féroces soldats qui pourraient mugir de nouveau dans nos campagnes franciliennes dans un futur plus ou moins proche.

La tendance à s'enfermer derrière des murs n'est pas nouvelle : depuis Philippe Auguste au XIIIe siècle, l'érection parisienne a donné naissance aux murailles du Louvre, à l'enceinte de Charles V et aux portes fortifiées de la barrière des fermiers généraux.

La ville ne cesse de dépasser ses limites, elle s'étend, absorbe des villages comme Ménilmontant ou Belleville, tout se touche et on ne sait plus où finit la capitale. Le traumatisme de l'occupation des troupes étrangères impose une défense de Paris plus conséquente et plus large.

La patrie de Vauban retourne aux fondamentaux de l'art de la défense militaire d'une ville, la fortification. C'est le Président du Conseil Adolphe Thiers, futur premier Président de la Troisième République, qui va lancer les chantiers.

En 1840 l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Empire Austro-Hongrois signent le traité de Londres, une protection de l'Empire Ottoman dirigée contre la France et qualifiée de « Waterloo diplomatique ». C'est l'aiguillon pour les partisans des fortifications qui convainquent le roi Louis-Philippe.
L'ensemble des travaux est du type pharaonique : édification de 14 forts sur 51 hectares par 50 000 ouvriers, 9500 chevaux et un budget de 140 millions de francs-or. Le tout est placé sous la direction du général du Génie Dode de la Brunerie.

La seule forteresse du dispositif

Le mont Valérien est un site remarquable et remarqué. Jusque-là sa destinée a oscillé au gré de l'Histoire entre le religieux, le révolutionnaire puis l'impérial. Sa situation dominante ne peut que convaincre les militaires d'y implanter un ouvrage fortifié. On se dirige au début vers un fort qui couronnera le promontoire, un édifice sur le modèle des forts qui vont encercler Paris à Ivry, Aubervilliers ou Issy.
Mais la situation particulière du mont force les ingénieurs du Génie militaire à revoir leurs ambitions à la hausse. Ce ne sera pas un fort, trop petit et indéfendable, mais une forteresse, la seule du dispositif ! Cinq bastions se répartissent sur les pentes et entourent les bâtiments principaux.
Les travaux ne sont pas du goût de tout le monde. Le courant religieux catholique y voit un blasphème et voudrait que le mont Valérien retourne à son origine de mont de piété. Certains habitants de Suresnes s'alarment par voie de presse de la présence d'une poudrière à proximité de chez eux.
Mais où l'armée passe, l'opposition trépasse et la forteresse se bâtit sous la direction du colonel Vaneechout. Dix heures par jour les ouvriers et les sapeurs (militaires) déblaient, érigent, creusent. Un ouvrier transporte, selon les savants calculs de l'autorité militaire, entre 20 et 40 tonnes de sable par jour.

Débats sur le salaire des ouvriers

Les difficultés apparaissent au fur et à mesure : la qualité du sable est médiocre, des éboulements ont lieu, il faut consolider certains murs. Le 2 mai 1843 un éboulement fait douze victimes, ouvriers, militaires-sapeurs et terrassiers. La question du salaire des ouvriers est âprement débattue entre les entrepreneurs civils et la direction militaire des travaux.
Dans un rapport le capitaine Humbert attire l'attention de sa hiérarchie sur l'inégalité du traitement et propose une solution au profit des ouvriers. On ne sait si cette vision sociale a été retenue.
Le chantier se poursuit, on invente des machines à chevaux pour broyer terre et cailloux et élever les hauts murs. En décembre 1846, la forteresse est déclarée apte au service, terminée après six ans d'intenses travaux. Haute de 135 mètres au-dessus du niveau de la Seine, elle est bien différente des forts qui ceinturent Paris. Elle est isolée, contrairement à eux et couvre seule l'ouest de la capitale. Ses dimensions sont imposantes avec 23 hectares, cinq bastions et 600 hommes en garnison.
La forteresse couvre les routes d'Evreux et de Saint-Germain, le récent chemin de fer de Versailles, un réseau de chemins lui permet de concentrer des renforts. L'artillerie viendra plus tard renforcer ce dispositif avec les canons modernes à longue portée. La forteresse est prête à affronter l'ennemi et à entrer dans l'Histoire. Elle canonnera le Prussien, servira de prison au faussaire de l'affaire Dreyfus, sera le lieu iconique des martyrs de la Résistance… D'autres pages à connaître et à lire.

[1] Formations de cavalerie légère, composées de lanciers

© MUS

Des militaires posent devant l'entrée du premier mur d'enceinte de la forteresse, encadré de deux piliers carrés. Au second plan, on distingue une guérite devant la porte du deuxième mur qui s'ouvre de meurtrières.

Dans la cour intérieure des casernes, soldats à pied et officiers à cheval, alignés, attendent l'ordre du départ (début du 20e siècle).

© MUS

Quand Suresnes posait un lapin

Selon de sérieuses sources[1], la recette du lapin à la gibelotte est suresnoise. Elle a été imaginée à l'auberge du Père Lapin dans les années 60 (1860 bien entendu).

En ce temps là le lapin abondait dans la campagne francilienne au-delà des barrières de l'octroi[2]. Facile à attraper et à braconner, il faisait florès sur les tables des restaurants et des ménages.

Quant à l'auberge, ce n'est pas cette spécialité qui lui aurait valu son nom. Elle aurait été ainsi baptisée en hommage à l'activité des ouvriers qui avaient creusé le mont Valérien tout proche pour ériger le fort et que l'on surnommait…les lapins !

[1] *On va déguster Paris*, François-Régis Gaudry et ses amis, Éditions Marabout. 2022
[2] Limites de recouvrement de la taxe municipale parisienne perçue sur les marchandises qui correspondaient approximativement au futur tracé du boulevard périphérique.

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

Festival La Science se livre

© Twentieth Century Fox

On se jette à l'eau...

Comment fonctionne le réseau d'eau potable ? Quel est le rôle des femmes dans la science ? Comment reconnaître l'eau du robinet lors d'une dégustation ? Réponse jusqu'au 18 février, dans les deux médiathèques de Suresnes, à l'occasion de l'opération départementale La Science se livre qui prend pour thème l'eau. Dans le foisonnant programme, on retrouve deux expositions, différents ateliers dont l'un apprendra à rendre l'eau potable, des séances de lectures pour les tout-petits, sans oublier des conférences, un spectacle ou la projection d'un documentaire sur la nappe phréatique du Rhin, plus grande réserve d'eau douce d'Europe.

➜ **Jusqu'au 18 février à la médiathèque, 5 rue Ledru-Rollin et à la médiathèque de la Poterie, 10 allée Jean-Baptiste Lully**

... Puis on part à la conquête de l'espace

C'est nouveau et ça s'appelle Mycéliades. Jusqu'au 15 février la médiathèque et le cinéma Le Capitole s'associent pour proposer différents rendez-vous sur la conquête de l'espace. Autour de la thématique des planètes habitables, on retrouve notamment une présentation (le 8 février à 16h à la médiathèque) des méconnus cosmistes russes dont les thèses et les aspirations sont en partie à l'origine de la conquête spatiale russe. Un planétologue, expert en aérospatiale sera par ailleurs présent pour participer au débat qui suivra la projection du film *Seul sur Mars* de Ridley Scott (le 10 février à 20h au cinéma).

➜ **Jusqu'au 15 février à la médiathèque et au cinéma Le Capitole, 3/5 rue Ledru-Rollin**

Programmes complets de La Science se livre et de l'opération Mycéliades sur mediatheque-suresnes.fr et dans l'agenda culturel distribué dans les établissements culturels de la Ville, à l'hôtel de ville et au centre administratif (7/9 rue du Mont-Valérien)

Contemplez les étoiles

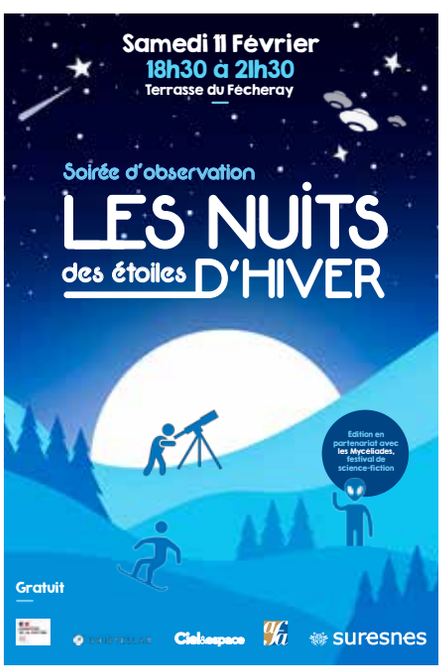

En bonus des Mycéliades, la ville et l'Association française d'astronomie proposent une soirée pour contempler les étoiles, les planètes et constellations de la voûte céleste, à l'occasion des Nuits des étoiles d'hiver.

Venez contempler Mars, la star du ciel de cet hiver. Elle a pu être observée au plus près de la Terre en décembre, il sera possible de l'admirer s'éloigner tranquillement de nous. Jupiter et Vénus offriront un joli ballet de planètes en début de nuit et ce sera aussi le moment de plonger dans Orion, qui regroupe Bételgeuse la lumineuse et Rigel la bleue.

Le spectacle est gratuit, accessible à tous et ne nécessite aucune connaissance préalable. Seule la curiosité en est la clé d'accès. Mais mieux encore, le partage des émotions peut s'accompagner d'un récit où se transmettent des connaissances quand, l'œil à la lunette ou au télescope, la découverte est guidée par un observateur instruit.

➜ **RENDEZ-VOUS :**

Samedi 11 février de 18h30 à 21h30 sur la terrasse du Fécheray.

© 123RF

Réveillez votre nature sauvage !

Le théâtre de Suresnes Jean Vilar n'en finit pas de titiller les envies de spectacle vivant. Après un début d'année virevoltant avec Suresnes cités danse, début mars, le théâtre s'adresse aux plus jeunes avec le retour des Dimanches en famille et le chef d'œuvre de Jack London, *L'Appel de la forêt*.

© Fabien Blanchon

L'ensemble Tactus, emmené par le metteur en scène Quentin Dubois, met à profit différentes disciplines pour présenter ici une adaptation destinée aux enfants du premier succès littéraire de l'auteur américain (1876-1916). Jack London est un écrivain mais aussi un explorateur qui a lui-même vécu de multiples aventures. *L'Appel de la forêt*, c'est en réalité le retour à la nature et en particulier à notre nature sauvage, vécu à travers l'histoire de Buck, chien domestique embarqué dans le Grand Nord canadien pour devenir chien de traîneau. Son histoire est racontée en musique par des musiciens présents sur scène, en dessins, avec la dessinatrice Marion Cluzel et par les comédiens et une voix off. De quoi donner envie de découvrir ou redécouvrir le livre, d'aller dans la nature et peut-être de réveiller notre instinct sauvage…

➜ Dimanche 5 mars à 17h, dès 6 ans (durée 55 minutes). Autour du spectacle : atelier parent/enfant (bruitages sonores et percussions), le matin même à 11h (sur inscription).

➜ ET AUSSI : Dimanches en famille, *Jeu* par Anthony Diaz (marionnettes), dimanche 12 février à 10h30 (spectacle) et à 11h30 (atelier).

➜ Réservation et programmation complète sur www.theatre-suresnes.fr

La Maîtrise des Hauts-de-Seine recrute

La Maîtrise des Hauts-de-Seine recrute des garçons et des filles de 5 à 11 ans pour rejoindre l'un de ses douze chœurs. La Maîtrise des Hauts-de-Seine offre une formation gratuite aux arts de la scène et plus particulièrement à l'art lyrique. Elle est depuis 1995 le chœur d'enfants de l'Opéra national de Paris et est installée à la Seine musicale sur l'Ile Seguin, à Boulogne-Billancourt. Aucune formation musicale préalable n'est nécessaire.

➜ Pour inscrire votre enfant à une audition rendez-vous sur le site : monespace.lamaitrise.com

© Maîtrise des Hauts-de-Seine

Dédicace

© DR

A la librairie Lu&Cie

Rencontre avec Anne Peymirat, auteure du *Syndrôme du wonder parent (travailler comme si on n'avait pas d'enfants et élever nos enfants comme si on n'avait pas de travail)*. Coach parentale certifiée et mère de 4 enfants, elle pointe du doigt dans son livre l'un des paradoxes de notre société : demander l'impossible aux parents en exigeant d'eux qu'ils soient au top dans leur travail tout en étant les meilleurs parents. Anne Peymirat se risque aussi à imaginer des mesures qui pourraient être mises en place pour soulager les parents actifs.

➜ Dimanche 5 février de 10h30 à 12h30, 18 avenue Jean Jaurès

Agenda Sortir

Les + du MUS

En février, le Musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes propose de nombreuses animations autour de son exposition Les jardins du Grand Paris, depuis le 19e siècle. Réservation obligatoire.

MUS : 1 place de la Gare de Suresnes Longchamp,
tél. : 01 41 18 37 37
Tarifs et informations sur mus.suresnes.fr

Visite guidee de l'exposition
Le 5 février à 15h30

Decouverte de l'Ecole de la biodiversite de Boulogne-Billancourt
Bien plus qu'une école, cet établissement a vocation à promouvoir les sciences, la biodiversité et le développement durable par son architecture et l'enseignement qui y est dispensé. (sous réserve)
Le 11 février à 14h, rendez-vous à l'Ecole de la biodiversité, 12-14 traverse Jules Guesde, Boulogne-Billancourt

Un soir au MUS : nature et architecture
L'agence ChartierDalix, créée en 2008, a réalisé plus d'une vingtaine de bâtiments et une douzaine de projets sont actuellement en chantier. Avec Pascale Dalix (architecte) et Aurélien Huguet (écologue).
Le 16 février à 19h

Atelier famille : jardins en fils
A travers les fils, fleurs, points et plantes, initiez-vous à la broderie végétale.
Le 19 février à 15h

Atelier famille : course d'escargots
Visite suivie d'une course d'escargots pour parents et bambins.
Le 22 février à 15h

Atelier famille : mon herbier geant
Après une visite, initiation à la botanique en créant une feuille d'herbier géant. N'hésitez pas à apporter vos propres plantes séchées.
Le 26 février à 15h

Et aussi : Balade urbaine : L'ecole de plein air
Le 15 février à 15h30, rendez-vous au 58-60 avenue des Landes

Les rendez-vous des médiathèques

Médiathèque : 5 rue Ledru-Rollin
mediatheque-suresnes.fr

Faites votre choix de bandes dessinées
Participez aux achats des médiathèques : découvrez une sélection de BD à lire sur place en amont et le jour J venez argumenter pour vos ouvrages préférés avec les bibliothécaires. Vos coups de cœur seront peut-être choisis pour rejoindre les collections.
Le 7 février à 18h30, ados et adultes

Soirée jeux avec la ludothèque
Des parties endiablées de jeux de société avec l'équipe de la ludothèque des Sorbiers et les bibliothécaires sont au programme de cette soirée réservée aux 15-25 ans.
Le 17 février à 19h

Et aussi...

Spectacle : La Légende de Montmartre
Ce spectacle musical permet d'assister à la naissance et à la démesure de la butte Montmartre. Proposée par le Lions Club de Suresnes, cette soirée cabaret est au profit des actions en faveur de la jeunesse.
➜ Le 11 février à 20h à la salle des fêtes, 2 rue Carnot, 25 euros (balcon) et 40 euros (orchestre), vente de boissons, réservation sur lionsclubsuresnes.com ou au 06 60 59 09 50

Promenade autour du parfum à Suresnes
L'Office de tourisme de Suresnes et la conférencière Murielle Bouteau proposent une visite inédite sur le thème des parfums à Suresnes. De Jean-Louis Fargeon, parfumeur de Marie-Antoinette à François Coty, inventeur de la parfumerie moderne, la ville de Suresnes est un haut lieu de la parfumerie. Avec la participation de Véronique Coty.
➜ Le 25 février à 14h, au départ du Mercure Paris Suresnes Longchamp, 30 avenue du général de Gaulle, tarif : 25 euros.
Inscription sur exploreparis.com

Les rendez-vous du conservatoire

Portes ouvertes du conservatoire

Hip hop, éveil musical, théâtre, piano, harpe, flûte ou encore guitare et saxophone sans oublier la danse et les musiques actuelles amplifiées… Découvrez les disciplines enseignées par le conservatoire avec notamment des présentations artistiques des élèves.
➜ Du 7 au 15 févier au conservatoire, 1 place du Puits-d'Amour et à la maison de quartier des Chênes, 5 rue Louis-René Nougier

Tout le programme

Théâtre immersif et improvisé au musée

Dans le cadre de la saison artistique du conservatoire, la pièce *Déjà 10 ans* est proposée au MUS par Vincent Tribout. Quatre personnages s'y retrouvent 10 ans après leur dernière rencontre dans le même lieu. Qui sont-ils ? Quels sont leurs liens ? Leurs secrets éventuels ? C'est au public d'en décider. Les comédiens créeront en effet le spectacle à partir d'éléments donnés par le public et qui deviendront le point de départ de cette pièce improvisée.
➜ Le 10 février à 19h au MUS, 1 place de la Gare de Suresnes-Longchamp, réservations par mail (conservatoire@ville-suresnes.fr)

© Marine Volpi

Le CHOIX de **KEVIN JARDEL,** DIRECTEUR DU CAPITOLE

THE FABELMANS,
NOUVEAU FILM DE STEVEN SPIELBERG

En février, Steven Spielberg nous offre un des grands films de cette année. En se risquant à l'exercice de l'autobiographie fictionnelle et du portrait de famille, il réussit à toucher à l'intime, à célébrer l'enfance et à partager l'incroyable plaisir ressenti par un jeune réalisateur. Dès l'ouverture, où l'on suit le jeune protagoniste assister à sa première séance de cinéma, l'émotion nous envahit. La puissance des images qui peuvent marquer l'imaginaire et la psyché à tout jamais ainsi que, déjà, la volonté de recréer ce qu'on a vu… Tout y est. Le réalisateur fait le choix de parler de son rapport à sa famille, du drame qui l'a chamboulée, avec un regard aimant et sensible.

*The Fabelman*s est plus qu'un film sur un enfant se rêvant réalisateur et sur les liens qui unissent une famille ; c'est une déclaration d'amour au cinéma. Le film n'a pas été un succès aux Etats-Unis, mais il ne fait aucun doute que les spectateurs français seront touchés par sa grâce. Il n'en avait pas besoin, mais Steven Spielberg prouve une fois de plus qu'il est l'un des réalisateurs les plus talentueux de son époque.
En salle le 22 février

Cinéma Le Capitole
3 rue Ledru Rollin
Dates et horaires : 01 47 72 42 42
Cinema-lecapitole.com

Saint-Valentin : déclarez votre flamme au musée

Envoyez par téléphone, courrier ou mail vos mots d'amour associés à une fleur, ils orneront les jardins secrets du musée lors de la soirée organisée à l'occasion de la Saint-Valentin, histoire d'inciter leurs destinataires à venir les consulter. Lors de la soirée, à travers rencontres, rendez-vous galants ou badinages chacun pourra apprendre à courtiser l'élu(e) de son cœur grâce au langage des fleurs. Un rendez-vous romantique pimenté d'ateliers floraux, de dégustation et de danse.
➜ Le 14 février de 18h à 21h.
➜ Envoyez vos déclarations d'amour à : MUS, courrier du cœur, 1 place de la Gare de Suresnes-Longchamp, 92 150 Suresnes, ou par téléphone (01 41 18 69 96) ou mail (sbertet@ville-suresnes.fr)

Pratique

Mairie de Suresnes
2 rue Carnot
92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

Permanence logement

- **CECILE GUILLOU, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE A LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT, REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS,** à prendre auprès du secrétariat des adjoints. Tél. : 01 41 18 19 67
- **LA MAIRIE EST OUVERTE** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.
- **LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

Retrouvez les décisions du conseil municipal sur suresnes.fr

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot. Informations et prises de rendez-vous au 01 87 43 01 91 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement
Hôpital Foch, 40 rue Worth
Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25 ou sur Doctolib

Ambulances/ Médecins 15

Police secours 17

Sapeurs-pompiers 18

Violences femmes infos 39 19

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Réunion le lundi de 20h à 21h15 au centre Riber, bât B, rue d'Estienne d'Orves à Rueil-Malmaison.

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

ADJOINTS AU MAIRE

Muriel Richard 1re adjointe
Education, Affaires juridiques, Gestion des instances, Relations internationales, Jumelage

Fabrice Bulteau Elections et affaires générales, Etat civil, Urbanisme réglementaire, Voirie et stationnement, Garage municipal

Isabelle de Crécy Information, Communication, Démocratie participative

Vianney Raskin Emploi, Insertion, Mission locale, Développement économique, Entreprises

Nassera Hamza Santé et prévention, Egalité entre les femmes et les hommes, Lutte contre les discriminations, Accès au droit

Yoann Lamarque Sécurité, Prévention, Action mémorielle, Manifestations patriotiques, Civisme, président du Conseil de quartier Mont-Valérien

Béatrice de Lavalette Dialogue social, Innovation sociale, Ressources humaines

Pierre Perret Enseignement supérieur et formation continue, Systèmes d'information et e-administration, président du Conseil de quartier Ecluse-Belvédère

Florence de Septenville Seniors, Accompagnement social, Handicap

Alexandre Burtin Sport

Elodie Reber Petite enfance, Famille et parentalité

Frédérique Laine Jeunesse, présidente du Conseil de quartier République

Amirouche Laïdi Transition écologique et énergétique, Transports, Intermodalité, Mobilités douces et fluides, Assainissement, Eau et propreté

Sandrine du Mesnil Commerce, Marchés, Artisanat, Patrimoine communal, présidente du Conseil de quartier Liberté

Louis-Michel Bonne Fêtes, Evénementiel et protocole, Fêtes foraines, Vie des associations, Tourisme

Jean Prévost Finances, Contrôle de gestion, Achats, Modernisation et suivi du programme

CONSEILLERES MUNICIPALES DELEGUEES

Cécile Guillou Politique du logement et de l'habitat, Déontologie et Médiation

Valérie Béthouart-Dolique Valorisation du patrimoine, Archives, Arts plastiques, Artisanat d'art

Sophie de Lamotte Lecture publique, Musique, Danse, Cinéma, Commande publique, Plan vélo

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stéphane Perrin-Bidan Espaces verts, Parcs, Cimetières, Agriculture urbaine, Biodiversité et protection animale

Jean-Marc Lembert Assainissement, Eau et Propreté, Voirie et Stationnement

Bruno Jacon Politique du logement et de l'habitat, Commerce, marchés et artisanat, président du Conseil de quartier Centre-ville

Valérie Barboille Présidente du Conseil de quartier Cité-jardins

Frédéric Vole Emploi, Formation continue, Insertion, Mission locale, Développement économique, Entreprises et patrimoine communal

Isabelle Florennes

Thomas Klein Vie des associations, Relations internationales, Jumelage, Modernisation et suivi du programme, Systèmes d'information et e-administration

Perrine Coupry Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Evénementiel, Tourisme, Démocratie participative

Antoine Karam Sport et Civisme

Véronique Rondot Recyclage, Economie circulaire, Handicap, Médiation et déontologie

Yves Laurent Anciens combattants, Commémorations mémorielles et correspondant Défense

Marie Le Lan Condition animale en ville

PARLEMENTAIRE

Xavier Iacovelli Sénateur. Permanence : 9 esplanade Jacques Chirac, 92150 Suresnes

CONSEILLERE REGIONALE

Nassera Hamza

CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Guillaume Boudy

CONSEILLERS TERRITORIAUX ET METROPOLITAINS

Guillaume Boudy Vice-président de Paris Ouest La Défense et conseiller métropolitain

Muriel Richard Conseillère territoriale

Fabrice Bulteau Conseiller territorial

Elodie Reber Conseillère territoriale

Amirouche Laïdi Conseiller territorial

Frédéric Vole Conseiller territorial

Isabelle Florennes Conseillère territoriale

Xavier Iacovelli Conseiller territorial

Etat civil

Naissances

Le Maire et l'équipe municipale souhaitent la bienvenue à :

28/11 : Kennan GOUCEM • **01/12 :** Salimata BALLO, Liam RENAUX • **02/12 :** Giulia WORMSER • **06/12 :** Romy SHAFIEIVAND • **09/12 :** Mahaut GUILMART, Margaux REGNIER VIEILLEFONT, Marin PIQUET LAURAIRE • **10/12 :** Enol ORTA MARQUES, Capucine de FINANCE de CLAIRBOIS, Jassim SASSI, Isaure MATET • **11/12 :** Sophia LEPINE • **12/12 :** Mylann RETORY • **15/12 :** Simon FOURNEAU • **17/12 :** Garance NERVEUX, Aliénor CAZAMAJOR d'ARTOIS • **19/12 :** Clémence GRANGE • **21/12 :** Sophia LAMY • **22/12 :** Idriss TEFAHI, Lenny MONHUREL • **24/12 :** Kénan BENZAIM • **25/12 :** Naomie ATTLANE • **26/12 :** Eva THEBAULT, Sienna SARAZIN, Ava SOUFFIR, Béryl PERCEPIED • **27/12 :** Léopold BAC • **28/12 :** Léon OLLIVIER • **29/12 :** Maxence BOYER • **30/12 :** Mya TITOUS • **31/12 :** Constance DE CATHELINEAU, Louis LE BRUN AUBERT • **02/01 :** Ismaïl NHARI, Chloé MESNAGE • **04/01 :** Hugo CLEMENT • **06/01 :** Björn HERLANT, Anouk HERLANT

Mariages

Le Maire et l'équipe municipale adressent leurs félicitations à :

17/12 : Hajar EL AOUOUAD et Anisse AIT MOUMMAD • **07/01 :** Faiza MAAMAR et Youcef GUEMEIDA

Décès

Le Maire et l'équipe municipale partagent la peine de la famille de :

20/11 : Serge BILLIAU • **30/11 :** Milada KLEINERT veuve ORMIERES • **02/12 :** Didier MOITY, Francine BICKEL veuve d'HUMIERES • **09/12 :** Jean MERGIER, Jean-Hervé GRUGEARD • **10/12 :** Ahmed JNIBI • **14/12 :** André PIERRART • **20/12 :** Gisèle PRETEUX, Ginette BEUVE épouse ANCEAU • **22/12 :** Patrick DUBOIS • **25/12 :** Mohamed FARTASS • **28/12 :** Gérard LIEVENS • **29/12 :** Nicole PINEAU • **03/01 :** Janine FERRAND • **04/01 :** Renée ARMANDY • **05/01 :** Carmen DUPONT

Pharmacies de garde

Dimanche 5 février
Pharmacie de l'Avenue
20 avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 45 06 18 29

Dimanche 12 février
Pharmacie du Marché de Suresnes
28 rue des Bourets
Tél. : 01 45 06 10 33

Dimanche 19 février
Pharmacie des Chênes
55 rue des Chênes
Tél. : 01 45 06 09 75

Dimanche 26 février
Pharmacie du Pont de Suresnes
30 boulevard Henri Sellier
Tél. : 01 45 06 20 43

Dimanche 5 mars
Pharmacie des Jardins
28 avenue Edouard Vaillant
Tél. : 01 45 06 11 74

© 123RF

49 992

Alors que le recensement 2023 se termine (lire ci-dessous), l'Insee vient de publier les nouveaux chiffres relatifs à la population légale entrés en vigueur au 1er janvier 2023. La population de Suresnes est fixée à 49 992 habitants.

Recensement : dernière ligne droite

Les agents recenseurs, agents de la Ville, continuent de se présenter dans les foyers suresnois tirés au sort par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour remettre à chacun les identifiants qui leur permettent de se faire recenser via Internet. En cas d'impossibilité de l'effectuer en ligne, des questionnaires papiers leur sont remis. La confidentialité est garantie : seul l'Insee est autorisé à exploiter les questionnaires. Les noms et les adresses ne sont pas conservés dans les bases de données.
Le recensement est un acte citoyen. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il est réalisé chaque début d'année auprès d'un échantillon de 8 % des logements. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes ou encore le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies, etc. Il est pris en compte pour ajuster l'action publique aux besoins des populations. Se faire recenser est donc utile à tous.

➜ Plus d'informations : le-recensement-et-moi.fr

2e FORT RACE, inscrivez-vous dès maintenant

La deuxième édition de la course d'obstacles Fort Race Suresnes Mont-Valérien, organisée par le 8e Régiment de Transmission du Mont-Valérien avec le concours de la ville de Suresnes, se déroulera le 14 mai 2023. Nouveauté cette année : une Fort Race Junior pour les 4-11 ans.

➜ Les inscriptions sont ouvertes : protiming.fr
Plus d'infos : suresnes.fr

Paroles politiques
Groupe Suresnes J'aime !

Suresnes, l'énergie positive

Ce début d'année 2023 a été marqué par le retour des festivités des vœux. Nous nous félicitons de la reprise de ces moments de convivialité, d'échanges et de fête. Reflets de l'énergie positive que nous souhaitons insuffler pour 2023 afin de rompre avec la morosité ambiante et de nous projeter avec enthousiasme dans l'avenir.

Notre avenir à Suresnes, c'est encore la perspective de nombreux événements qui vous seront proposés tout au long de l'année, notamment dans le domaine de la culture mise à l'honneur dans ce numéro, pour toujours plus de convivialité et de liens entre nous. C'est aussi la poursuite des engagements de notre contrat de mandat. C'est, dans ce cadre, l'ouverture d'une nouvelle école flambant neuve, dénommée Joséphine Baker, dans laquelle les enfants seront accueillis dès la rentrée de septembre prochain. Américaine devenue française, gaulliste, résistante et panthéonisée, Joséphine Baker est apparue comme une évidence pour donner son nom à cette nouvelle école suresnoise.

Ces nombreux projets sont notre énergie et pour tous les concrétiser nous ne pouvons agir seuls. C'est la raison pour laquelle le lien avec nos partenaires institutionnels est essentiel ; au premier rang desquels le Conseil départemental particulièrement investi pour favoriser le développement de Suresnes.

Suresnes et le Département des Hauts-de-Seine : une collaboration renforcée

Depuis plus de 10 ans le Département des Hauts-de-Seine mène une politique d'accompagnement très volontariste en faveur des communes grâce au dispositif de contractualisation, les fameux contrats de développement. Grâce à Christian Dupuy la ville de Suresnes a pu bénéficier de nombreux financements avec l'aide de ces contrats de développement, permettant notamment la construction du gymnase Arnaud Beltrame, l'extension et la rénovation de la maison de quartier Les Sorbiers ou encore la réhabilitation de la halle du marché Caron et de ses abords. Fort de ce partenariat, notre Maire, Guillaume Boudy, en tant que Vice-président du Conseil départemental s'est attaché non seulement à le pérenniser mais à le renforcer.

En effet, le nouveau contrat de développement signé pour la période 2023-2025 prévoit l'engagement du Département en faveur des projets communaux structurants à hauteur de 10 millions d'euros, soit le plafond auquel une commune peut prétendre. Requalification du boulevard Henri Sellier, rénovation d'une partie du patrimoine de la Cité-jardins ou encore réhabilitation de la résidence des Très-Bourgeois font partie des nombreux projets auxquels le Département s'associe au titre du contrat de développement.

Cette collaboration renforcée au bénéfice des Suresnois est une chance pour notre ville et vous pouvez compter sur notre énergie pour faire de ce partenariat une réussite !

Guillaume Boudy

Muriel Richard

Fabrice Bulteau

Isabelle de Crécy

Vianney Raskin

Nassera Hamza

Yoann Lamarque

Béatrice de Lavalette

Pierre Perret

Florence de Septenville

Alexandre Burtin

Elodie Reber

Frédérique Laine

Amirouche Laïdi

Sandrine du Mesnil

Louis-Michel Bonne

Jean Prévost

Cécile Guillou

Valérie Béthouart-Dolique

Sophie de Lamotte

Stéphane Perrin-Bidan

Jean-Marc Lembert

Bruno Jacon

Valérie Barboille

Frédéric Vole

Isabelle Florennes

Thomas Klein

Perrine Coupry

Antoine Karam

Véronique Rondot

Yves Laurent

Marie Le Lan

Suresnes pour seule ambition

Xavier Iacovelli

Safia El Bakkali

Nicolas d'Asta

Katya Verin Satabin

Pascal Gentil

Aveu d'impuissance du maire. Sauvons le service périscolaire de nos enfants !

La situation actuelle est alarmante. Depuis plusieurs années, le recrutement dans le secteur de l'animation est un véritable casse-tête pour les municipalités. Trouver des animateurs diplômés et compétents est devenu une mission presque impossible. Or, ces métiers concernent toutes les familles, et a fortiori suresnoises. Sans eux, pas de centres de loisirs, plus d'accueils périscolaires, plus de cantine scolaire, c'est-à-dire une grande partie de la journée de vos enfants autour de l'école.

Certes, cette situation n'est pas propre à Suresnes. Toutefois, des choix (qui nous paraissent invraisemblables) ont été faits par le Maire qui ont contribué à cette situation désastreuse. Alors que la mairie se vante de sa politique de recrutement, nous avons de grandes difficultés à être attractifs et à fidéliser nos animateurs… pourtant des villes voisines y parviennent ! Les conditions de travail ne sont pas assez respectueuses, tant au niveau des salaires que des emplois du temps proposés. Un revenu faible et un emploi du temps parsemé sur la journée, une absence de formation continue, ne motivent pas les personnes à s'investir pour prendre soin de nos enfants. La ville a donc contribué à cette pénurie en ne mettant pas en place une réelle politique de recrutement spécifique pour pallier ce manque d'animateurs à Suresnes.

Sous le mandat de Christian Dupuy, nous avions pourtant un partenaire national pour compenser, en partie, ces vacances dans nos centres d'animation de quartiers : l'Ifac.

Le maire a décidé en 2022 de réduire fortement le budget alloué à l'association et il a même décidé de supprimer les centres dans les maisons de quartier pour le mercredi et vacances.

Pire un courrier a été envoyé à l'ensemble des familles pour qu'elles puissent garder leurs enfants le mercredi, le midi (pour éviter la présence à la cantine) et pendant les vacances.

Ce courrier, est définitivement un aveu de l'impuissance du Maire à répondre aux besoins des familles suresnoises.

En mettant fin aux contrats de ces animateurs, on voit bien aujourd'hui les limites de la gestion comptable du Maire. On ne peut pas gérer une ville seulement avec un tableau Excel. La dimension humaine et de services de qualité est indispensable.

Nous proposons au maire de reconsidérer son partenariat avec l'Ifac ou avec une autre structure professionnelle afin de ne pas scléroser l'offre et pouvoir bénéficier de son professionnalisme. Un travail commun sur la formation de nos animateurs doit être également mis en place. Par ailleurs, nous proposons une réelle prise en considération des personnels embauchés afin de leur soumettre des emplois du temps en cohérence avec leur vie de famille.

Avec vous pour Suresnes

Yohann Corvis

Julie Testud

Abraham Abitbol

Le périscolaire : variable d'ajustement de la majorité

A Suresnes, les permis de construire se multiplient mais les services à la population ne suivent malheureusement pas. Entre déficit d'espaces verts, de structures de loisirs, d'enseignants titulaires en primaire, **la municipalité semble dépassée par sa politique d'urbanisme.**

À cela se rajoute une gestion incohérente de l'accueil en centre de loisirs. Après la décision unilatérale de fermer l'accueil des 6-11 ans en Maisons de Quartier, qui ont pourtant fait leurs preuves, et la réorientation des enfants vers le périscolaire municipal, les parents suresnois ont eu la mauvaise surprise de recevoir un courrier de la ville informant de l'augmentation du nombre d'inscriptions en centre de loisirs ainsi que de la baisse du nombre d'animateurs. Puis, il a été demandé par la municipalité de « désinscrire vos enfants ou réduire le nombre de jours de fréquentation des accueils périscolaires, notamment à la restauration scolaire ». Quid des parents salariés ?

Nous estimons qu'il devient urgent de revoir la politique jeunesse de la ville qui s'enlise dans une gestion hors-sol et purement comptable, au détriment de la qualité de vie des Suresnois.

Qu'en est-il de la politique RH alors que les animateurs en CDD depuis de nombreuses années, sans espoir de titularisation, obtiennent des CDI dans les centres de loisirs des villes voisines ?

Le groupe « Avec vous pour Suresnes » demande expressément à la Majorité de revoir sa position et d'envisager la réouverture de l'accueil des 6-11 ans en Maisons de quartier, la titularisation des animateurs des centres de loisirs en poste depuis au moins 6 ans, ainsi que la revalorisation des salaires des acteurs du périscolaire, paramètres incontournables pour un service de qualité aux familles suresnoises.

Yohann CORVIS (y.corvis@suresnes.fr)
Julie TESTUD (j.testud@suresnes.fr)
Abraham ABITBOL (a.abitbol@suresnes.fr)

Olfa Cousseau - Non inscrite

Olfa Cousseau

Après une année 2022 catastrophique (sècheresses, inondations, vagues de froid intense, canicules), souhaitons pour 2023 que nos dirigeants politiques soient à la hauteur de cet urgence climatique.

Concernant Suresnes, notre priorité doit être d'adapter notre ville pour le confort de tous.

- Economie d'énergie (éclairage public, panneaux publicitaires, baisse du chauffage et isolation des bâtiments publics)
- Lutte contre les îlots de chaleur (plantations d'arbres)
- Perméabilisation des sols
- ……

Valéry Barny - Non inscrit

Valéry Barny

Prenez soin de vous et de vos proches

En ces heures troubles et de contestations sociales partout en France pour le droit de vivre dignement, d'exister, je vous cite un grand homme Michel Colucci

" Ce sont les métiers dits sales (comme éboueurs ou égoutiers), qui contribuent le plus à la propreté et paradoxalement ce sont dans les professions de prestige (comme politiques, financiers, hauts responsables) qu'on trouve le plus d'ordures"

J'ai une grande pensée pour toutes ces familles, pour tous ces enfants qui dorment dehors en cette période d'hiver

Je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2023

Valéry Barny
Conseiller municipal d'opposition à Suresnes
Président de Citoyen Responsable
Parti politique underground
www.citoyenresponsable.fr/92

Loïc Degny - Non inscrit

Loïc Degny

Texte non parvenu